

Taux de 14,8%:
2,000 chômeurs de plus qu'en février

B 4

la tribune

76e ANNÉE — No 38 — 36 PAGES — 4 CAHIERS

— SHERBROOKE, VENDREDI 5 AVRIL 1985 —

(SAMEDI 65) 40¢
Livraison à domicile:
\$2.50 par semaine.

Aldée Cabana élu recteur au 6e tour

Le Canadien ridiculise les Nordiques D 1

□ L'administration en place déclassée à l'Université de Sherbrooke

par Michel Rondeau

SHERBROOKE — "Mes premières préoccupations sont l'amélioration de la qualité de l'enseignement, le développement de la recherche et l'établissement d'un climat serein à l'Université de Sherbrooke."

C'étaient les premières paroles du nouveau recteur de l'Université de Sherbrooke, M. Aldée Cabana, hier, après avoir remercié la communauté universitaire de l'avoir élu.

Déclassant l'administration en place, passant par-dessus des candidats prestigieux, le doyen de la faculté des Sciences, M. Cabana, a été élu après six tours de scrutin par l'Assemblée universitaire hier, a révélé le président du comité de mise en candidature, M. Treflé Michaud.

M. Cabana a assuré qu'il donnerait son appui à toutes les initiatives des diverses composantes de l'Université. Il a aussi manifesté son appui à tous les secteurs en développement et il a déclaré qu'il mettrait une emphase spéciale sur l'accueil, par ces secteurs, de tous les étudiants qui frappent à leur porte.

La clientèle de l'Université de Sherbrooke étant issue à 70 pour cent des autres régions de la province, M. Cabana a insisté sur l'importance de garder l'Université de Sherbrooke attrayante et d'accroître les efforts pour que l'Université offre des programmes originaux et de qualité. M. Cabana a dit qu'il appuierait tous les efforts déployés en ce sens par ses collaborateurs.

Facile d'établir un dialogue

Le nouveau recteur n'entrevoit pas de difficultés majeures dans ses relations avec les syndicats de l'Université: "Les associations et les syndicats de l'Université n'ont jamais été très militants et radicaux, dit-il, et l'Université a été épargnée de crises véritables; il m'apparaît donc qu'il sera facile d'établir un dialogue avec eux."

Au sujet du climat dans l'avenir, M. Cabana est optimiste: "Les années difficiles sont derrière nous, dit-il, et nous essaierons d'entrer avec enthousiasme dans une nouvelle ère."

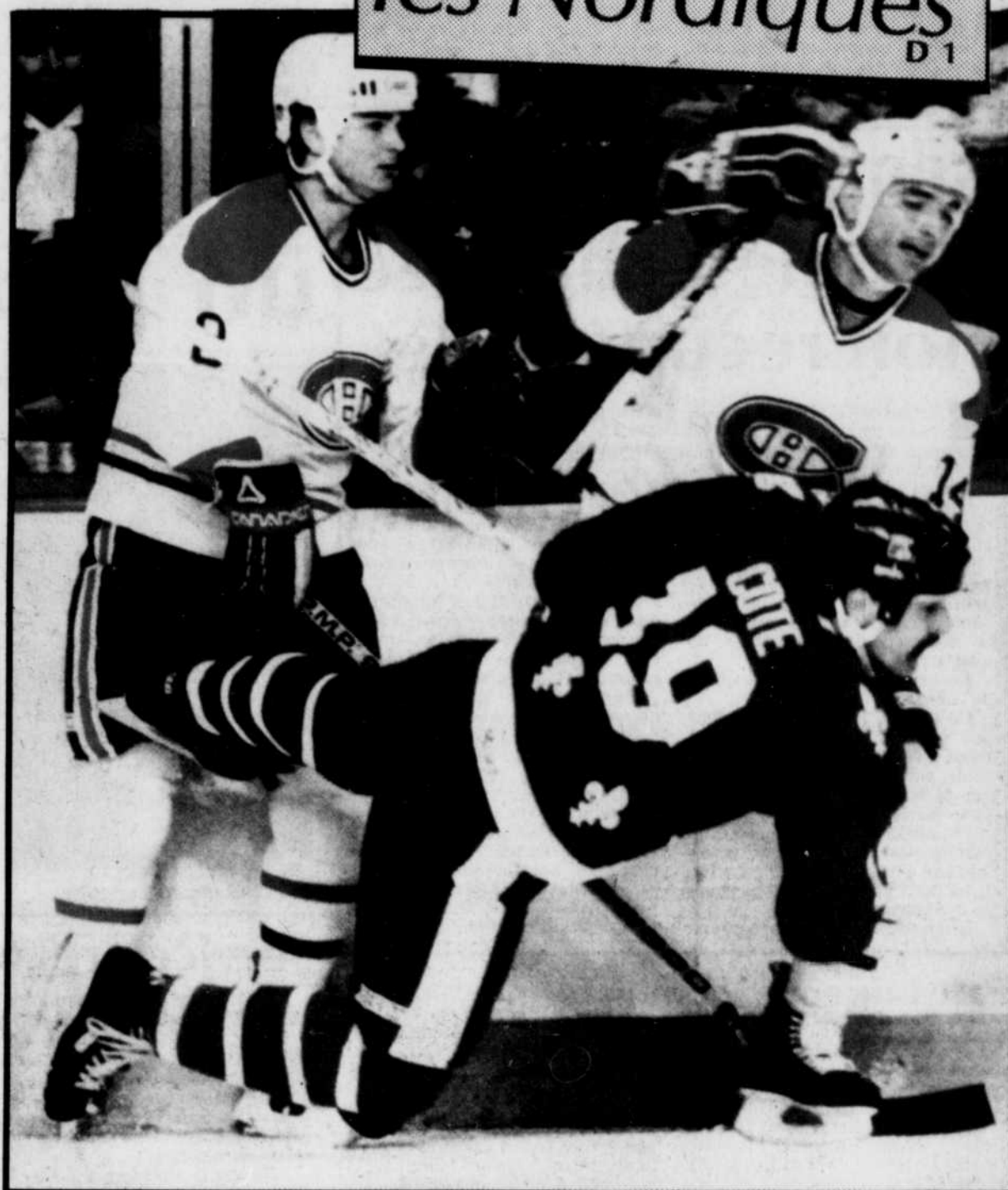
Comme l'équipe du recteur actuel connaît la fin de son mandat au début de juin, le nouveau recteur de l'Université de Sherbrooke dit qu'il a l'intention de s'entourer d'une nouvelle équipe, après des discussions avec son entourage, car, note-t-il, la communauté universitaire souhaite un renouveau.

Originnaire de Beloeil et âgé de 49 ans, le nouveau recteur a été professeur à l'Université de Sherbrooke depuis 1963 et doyen de la faculté des Sciences depuis 1978. Il est l'auteur ou co-auteur de 45 publications scientifiques.

M. Cabana avait fait partie du conseil d'administration de l'Université de Sherbrooke, de 1976 à 1978, où il avait été désigné par le Syndicat des professeurs, le SPUS, dont il avait été le président de 1975 à 1976.



Agé de 49 ans, le nouveau recteur Aldée Cabana a joint le corps professoral de l'Université de Sherbrooke en 1963, et est devenu doyen de la faculté des Sciences en 1978. Il a fait partie du conseil d'administration de l'institution de 1976 à 1978.



Tout comme les Nordiques aux mains du Canadien, Alain Côté a goûté hier à la médecine de Mario Tremblay sous les yeux

d'Alfie Turcotte. Le gain de 7-1 du Tricolore lui permet de prendre une sérieuse option sur le championnat de la division Adams.

(Laserphoto PC)

la tribune

Toute une Équipe!



De nos archives

Titres de guerre dans la publicité

Les marchands avaient l'habitude en 1918 de chapeauter leur publicité par des titres de guerre ressemblant à celui-ci.

L'empereur Guillaume sera pendu. C'est là la nouvelle que tout chacun s'attend à recevoir un jour ou l'autre mais pour le moment, la nouvelle du jour c'est que Lenoir, cette semaine comme la semaine dernière, a décidé de faire profiter ses clients de remarquables réductions qu'il fait dans les prix de ses manteaux et costumes pour dames, ses paletots et habits pour monsieur, qu'il offre presque au prix coûtant.

Avez-vous déjà profité des bons marchés du magasin Lenoir? Sinon, c'est le temps de commencer; si oui, vous savez que cela vous paie de continuer.

Il ne faut pas oublier que pour chaque achat de 50 cents que vous ferez dans notre magasin d'ici au 31 décembre, vous recevrez un coupon qui vous donnera droit au tirage au sort de cinq prix d'une valeur totale de 125 \$, dont 1 bon de la victoire de 50 \$.

N'oubliez pas, c'est le magasin Lenoir, 64, rue King en haute-ville.



Péréquation
Duhaim encouragé par l'attitude de Mulroney

B 1

• À lire dans l'EXTRA de samedi

Louis Riel, le prophète

Message à ses homologues provinciaux Le temps est venu de s'attaquer au déficit

— Mulroney

OTTAWA (PC) — Le premier ministre Brian Mulroney n'a pas eu de très bonnes nouvelles à annoncer à ses homologues provinciaux, jeudi, lorsqu'il leur a rappelé que le temps était venu pour le gouvernement fédéral de s'attaquer au déficit et cela dès le prochain budget.

Au cours d'un déjeuner offert à sa résidence du 24 Sussex, le chef du gouvernement canadien a clairement indiqué à ses invités que l'héritage des gouvernements libéraux précédents, le déficit de 35 milliards \$, l'empêchait d'être plus généreux.

"S'il y a un problème, a-t-il dit au cours d'une brève conférence de presse, il est directement relié au déficit historique légué par les administrations libérales qui nous ont précédés."

"Je souhaiterais, a ajouté M. Mulroney, qu'il en soit autrement, j'aimerais vous transmettre de meilleures nouvelles, mais je ne le peux pas. Tout ce que je peux vous dire, c'est que le temps est venu de passer à l'action."

Huit des dix premiers ministres provinciaux étaient au rendez-vous de la matinée au 24 Sussex. Le chef du gouvernement de Terre-Neuve, M. Brian Peckford, fraîchement réélu, était absent et le Québec était représenté par son ministre des Finances, M. Yves Duhaim.

Ton amical

Le premier ministre Mulroney a signalé qu'il avait grandement apprécié le ton des discussions. "Je suis satisfait, a-t-il confié, de l'atmosphère et des discussions franches et réalistes."

M. Mulroney a passé en revue tous les sujets qui devraient affecter d'une façon ou d'une autre le prochain budget fédéral qui doit être déposé aux Communes par le ministre des Finances, M. Michael Wilson, dans la semaine du 20 mai.

"Je ne les ai pas informés, a souligné le premier ministre, du con-

tenu du budget, mais j'ai remarqué qu'ils étaient tous conscients de la réalité économique canadienne. Ils sont conscients de la portée des déclarations que j'ai déjà faites et de celles de M. Wilson et je pense que tout le monde est d'accord avec notre façon de voir les choses."

Le problème numéro un, c'est le déficit et le premier ministre canadien en a largement entretenu ses invités. "Tout le monde sait, a-t-il dit, que le problème est sérieux et qu'il exige des remèdes aussi sérieux et efficaces."

Consultation

Pour le chef du gouvernement central, il est impossible de penser à un renouveau économique sans éliminer d'abord "les attitudes unilatérales et vexatoires".

La consultation et l'ouverture d'esprit sont donc les instruments favoris du premier ministre Mulroney. "Au cours des trois derniers mois, a-t-il ajouté, nous avons consulté et je pense que cela a créé le climat nécessaire à la préparation du budget."

Au cours de cette brève rencontre d'environ trois heures avec ses homologues, le premier ministre a discuté de relations fédérales-provinciales. "Bien sûr, a-t-il confié, je ne m'attends pas à ce que nous nous entendions sur tous les sujets, mais j'ai quand même noté qu'il y a maintenant une prise de conscience de nos problèmes et de la nécessité de s'y attaquer."

D'ailleurs, M. Mulroney a pris soin de rappeler que l'ensemble des premiers ministres provinciaux avaient manifesté leur satisfaction générale sur la façon dont le nou-



Brian Mulroney

veau gouvernement fédéral s'apprêtait à affronter les problèmes.

S'il ne s'est pas caché pour dire qu'un meilleur équilibre budgétaire était nécessaire à la relance économique, le premier ministre n'a pas pour autant accepté de confirmer qu'une taxe spéciale sera levée pour combler la perte de revenu de 2,5 milliards \$ occasionnée par l'abandon de la politique nationale de l'énergie et il a refusé de rassurer ses invités sur cette question.

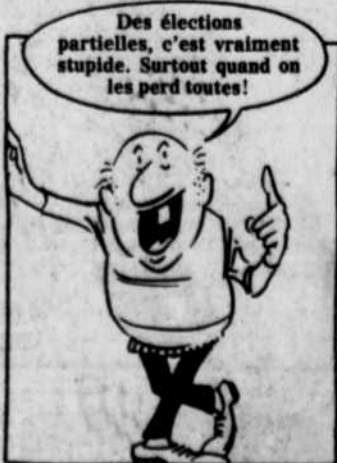
TEMPERATURE
PLUIE: - 1 — 10°C.
DEMAIN: PLUIE

C-8

Aujourd'hui

SOMMAIRE ABRÉGÉ

- ARTSA-8
- BANDES DESSINÉES ..C-6
- DECESC-9
- DE TOUT DE TOUSC-8
- FINANCE.....B-4
- PETITES ANNONCES ..C-3
- ROMAN.....C-7
- SPORTSD-1
- VIVRE EN '85C-1



Une des filles de Houle raconte avoir été malmenée par sa mère

par Jacques Lemoine

SHERBROOKE — Le directeur de banque Georges Blanchette a déclaré que Laurent Houle avait obtenu le 20 mars 1984 un emprunt de 10,000 \$ de sa succursale en prévision du règlement matériel de son divorce et que cette somme avait été portée à son compte personnel le 23.

Il témoignait hier pour la défense au procès de Houle qui est inculpé de tentative de meurtre à l'égard de son ancienne épouse Gabrielle Rodrigue en lui tirant un coup de feu dans le dos le 27 mars, utilisation d'une arme et mise intentionnelle de sa vie en danger.

M. Blanchette a mentionné que Houle devait lui téléphoner le 26 mars pour lui préciser le montant exact dont il avait besoin à cette fin après une rencontre avec son avocat.

Il n'a toutefois pas reçu d'appel de Houle et a appris le 28 l'incident faisant l'objet de cette cause.

On se rappellera que l'accusé

avait lui-même déposé qu'il a tenté en matinée du 27 de communiquer avec Mme Rodrigue pour lui demander l'autorisation d'amener sa fille cadette à un spectacle de Boy George et lui parler de son emprunt.

M. Blanchette a été l'un des quatre témoins appelés à la barre par le défenseur Peter Weldon hier devant le juge Georges Savoie de la Cour supérieure et un jury de sept femmes et de cinq hommes.

L'une des filles de l'inculpé, qui est âgée de 18 ans, a raconté qu'elle avait été malmenée par sa mère pendant qu'elle était jeune.

Elle a affirmé qu'elle avait été battue avec un fouet à cheval, un

bâton, un tue-mouches et frappée à coups de poing et de pied.

Selon elle, sa mère avait l'air contente de la battre comme cela.

La jeune femme a révélé que sa mère avait déjà placé une couleuvre morte dans son slip pour "la dompter" parce que l'une de ses sœurs aurait colporté qu'elle aurait été dans la toilette des garçons à l'école.

Elle s'est aussi fait passer les mains au-dessus d'une cuisinière à gaz parce que sa mère tentait de savoir où se trouvait son mari, parce qu'elle se savait pas où était son père ou ne voulait pas trop le dire.

Le témoin a souligné que le nombre de fois qu'elle avait été battue est "incompréhensible" et que cela lui causait "des bleus", des marques, "des grosses poques" et que cela lui faisait mal.

Elle a rapporté que l'un de ses professeurs avait même téléphoné à sa mère après avoir constaté ses

Houle avait obtenu l'emprunt de 10,000 \$ une semaine avant que son ex-épouse soit blessée

blessures alors qu'elle se trouvait en shorts pour l'éducation physique. Une fois, sa mère lui avait frappé la tête contre un lit de fer parce qu'elle avait essayé la robe de l'une de ses sœurs et son père est intervenu pour arrêter son épouse.

Après avoir été relevé de son secret professionnel par l'accusé, Me Michel Joncas a rapporté que Houle avait recouru à ses services après son arrestation le 27 mars mais il l'a référé à un confrère parce qu'il est un civiliste et non criminaliste.

Il a toutefois appris de l'enquêteur principal que Houle n'avait pas donné de déclaration à la police.

Me Houle a révélé qu'il avait antérieurement représenté Houle à

l'occasion de son divorce et que quatre de ses enfants lui ont fait part des traitements subis par leur mère.

Mercredi, le psychiatre Luc Morin avait soutenu que le prévenu a subi un épisode de désordre explosif isolé en matinée du 27 mars après avoir tenté vainement de parler à Mme Rodrigue à trois reprises.

Il a admis qu'il en était arrivé à la conclusion que son patient avait tiré sur son ancienne épouse.

Le Dr Morin a cependant rapporté qu'un Houle en pleurs lui avait demandé à la fin de son entrevue "j'aimerais pas le savoir si c'est moi qui a tiré dessus, j'aimerais pas le savoir et vivre".

Le procureur s'est informé au psychiatre s'il fallait faire un acte de foi en ce que son patient lui avait raconté.

Le Dr Morin lui a répondu qu'on était dans le domaine clinique et non religieux.

Le procureur a demandé au témoin si le désordre neuro psychotique n'était pas un parachute qu'on utilise quand on n'a pas d'autres diagnostics, comme le suggérait un auteur américain.

Le Dr Morin a répliqué que le Dr Szaaz en question était un antipsychiatre qui pense que les maladies mentales sont une construction de l'esprit et que peu de médecins suivent son raisonnement.

500 à 600 gallons d'huile échappée non récupérable

SHERBROOKE (psj) — A cause du bris ayant entraîné le mazout dans un égout pluvial et à cause de la force du débit à ce temps-ci de l'année, les gens d'Urgence Environnement n'ont pu contrer l'écoulement d'une quantité de quelque 500 à 600 gallons d'huile no 5, échappée d'un réservoir du Centre hospitalier de Sherbrooke, rue Argyle et diluée dans la rivière Saint-François via le réseau d'égout combiné du quartier.

Le bris s'est produit en soirée de mercredi.

Ce qui n'a pas facilité la tâche des gens d'Urgence Environnement c'est que l'incident s'est déroulé sur plusieurs heures avant que le bris ne soit constaté et l'alerte donnée.

On présume qu'un mince filet d'huile s'est échappé du réservoir à cause d'un bris de tuyau. La fuite a duré plusieurs heures avant la découverte.

Les pompiers de Sherbrooke ont

été appelés sur les lieux de même que des membres du Service d'hygiène publique de la Ville.

M. Denis Canuel, d'Urgence Environnement, a dit être retourné près de la rivière Saint-François, hier matin et qu'il n'y avait aucune trace d'huile. Toute récupération dans l'eau devenait à ce moment impossible.

Par ailleurs, outre la réparation du bris, les actions entreprises en soirée de mercredi pour empêcher toute autre infiltration de mazout par le regard d'égout ont permis à l'équipe R.B. Inspection de récupérer quelque 110 gallons.

Plusieurs citoyens des rues Ontario et Victoria ont eu connaissance de cette fuite car ils ont alerté les pompiers pour une senteur d'huile dans le secteur.

M. Canuel a expliqué qu'à la rivière, si le mazout avait créé une nappe, il aurait sans doute été possible de la récupérer mais un filet, avec le débit de la rivière, cela devenait mission impossible.

La CMTS sollicitée pour un projet de co-voiturage



Bernard Tanguay

SHERBROOKE (FG) — La Corporation municipale de transport de Sherbrooke (CMTS) a été sollicitée pour offrir son aide en vue de l'établissement d'un projet de co-voiturage dans la région.

Le co-voiturage, déjà fort répandu dans de grands centres urbains comme Montréal, consiste à favoriser le déplacement de gens à bord de voitures et dont les frais sont partagés avec le propriétaire du véhicule.

Ce mode de locomotion est déjà pratiqué, et depuis longtemps, entre amis travaillant au même endroit, par exemple, et qui s'entendent à l'amiable. Mais le projet soumis à la CMTS, dans le cadre de l'Année internationale de la jeunesse, désire mettre en place une organisation structurée. Le porte-parole du groupe, Serge Denis, explique dans un document que le but de son projet est de mettre en place

un système de jumelage entre automobilistes et voyageurs pour différentes destinations; le tout assorti de mécanismes de contrôle pour assurer la meilleure sécurité possible.

Quant à la CMTS, on lui demande une aide technique, en mettant à la disposition des responsables du projet un local, du matériel de bureau et des services administratifs, entre autres.

Le président de la CMTS, Me Bernard Tanguay, s'est déclaré intéressé par le projet, mais n'a pas voulu engager outre mesure la corporation qu'il dirige. "Il y a différents points à éclaircir et avant de rendre une réponse, il nous faudra rencontrer les instigateurs du projet. Nous sommes ouverts à en discuter et nous verrons ce qu'il est possible de faire dans la mesure de nos moyens", a-t-il émis.



ne se sache.

— O —
A La Loge 67 des Elans où ça bourdonne toujours d'activités les vendredis et fins de semaine, il y aura exceptionnellement relâche à cause de la Semaine sainte. Donc pas de repas du midi aujourd'hui, ni brunch ou autre activité durant la fin de semaine.

— O —
Jackie Bisson se souviendra sans nul doute de ce dernier Jeu de saint, alors qu'elle a dû vider presque entièrement une poubelle dans un restaurant de l'ouest. Aucun des clients et employés sur place ne pensait qu'elle cherchait seulement ses clés qu'elle a retrouvées... dans ses poches quelques minutes plus tard.

— O —
Albéric Lacourse est l'heureux gagnant du dernier tirage mensuel du Centre communautaire de loisirs Sherbrooke inc.

— O —
Sophie Tétrault a travaillé d'arrache-pied pendant deux mois pour obtenir deux billets pour la rencontre Canadien-Nordiques au Forum. Avis aux intéressés: son tuyau s'appelle Laurent et il demeure à Laterville, près de Chicoutimi!

— O —
Brigitte Carignan, une maniaque du baseball, revient d'un long voyage dans le sud. Elle espère toujours trouver un remplaçant à son idole Larry Parrish.

Parc Laurentie: comité formé

SHERBROOKE — Le comité pour l'aménagement du dernier né des parcs à Sherbrooke, le parc Laurentie, a été formé à l'issue d'une rencontre d'information.

Ce comité se compose de Ginette Bélair, Yvette Franconi, Pierrette Chotard, Pierre Frenette, Denis Dalpé, Claude Gastonguay et Jacques Blouin, ce dernier agissant à titre de personne-ressource.

Le groupe se réunira une première fois le 15 avril et c'est à partir de là, suivant des consultations dans le milieu, que sera entrepris le travail en vue de la présentation d'un plan préliminaire d'aménagement du parc Laurentie. Dans ce cas-ci, il est question d'un parc de voisinage dont les installations sont généralement modestes.

Services régionaux étudiés lors d'un colloque scolaire

SHERBROOKE (MR) — Un véritable succès qui a lancé des débats et qui parfois même a jeté un premier éclairage sur des dossiers particuliers relatifs aux services régionaux.

Telle est la vision qu'a gardée M. Jean Pélouquin, coordonnateur du colloque qui a réuni au Triolet quelque 175 personnes, commissaires, parents, cadres scolaires et directeurs de polyvalentes entre autres, pour discuter des services actuels offerts sur une base régionale et qui demanderont à trouver un nouveau cadre d'application par suite de la restructuration des commissions scolaires.

Ces services régionaux sont l'éducation des adultes, la formation professionnelle, les services à l'enfant en difficulté d'adaptation et d'apprentissage, l'informatique et le transport scolaire.

Les cinq dossiers ont été étudiés par cinq sous-comités différents à partir du groupe des présidents et directeurs généraux qui ont depuis quelque temps déjà commencé à discuter de ces sujets. Des personnes-ressources et des commissaires intéressés par l'un ou l'autre sujet se sont joints à eux pour étudier le dossier de leur choix.

Ces sous-comités, dit M. Jean Pélouquin, formulèrent des recommandations aux comités provisoires qui doivent être formés dans les commissions scolaires d'ici juin de manière à leur indiquer des formules pour le maintien des acquis régionaux.

Par suite de ce colloque, d'autres activités d'information et d'étude pourraient être mises sur pied par la table des présidents et directeurs généraux des commissions scolaires.

FAITS DIVERS

• Dans le temps de le dire

SHERBROOKE (psj) — Dans le temps de le dire, soit une quinzaine de minutes environ, des voleurs ont raté dans un camion de livraison des boîtes de vêtements pour femmes dont le montant pourrait approcher les 5 000 \$.

Selon les informations recueillies, le camionneur venait livrer les vêtements pour la Boutique Toi et Moi du Carrefour de l'Estrie.

Il était 11h15 environ lorsqu'il a laissé le camion dans un lieu de débarcadère non loin du magasin Distribution aux Consommateurs pour se rendre à la boutique.

Le camionneur avait abaissé le panneau de la boîte arrière sur le-

quel il avait placé quelques boîtes à livrer avant de pénétrer dans le Carrefour.

Des voleurs qui surveillaient la scène en ont profité pour s'emparer des divers colis contenant des vêtements de valeur dont certaines pièces pouvaient valoir plus de 100 \$ l'unité.

Le vol n'aurait pas duré plus d'une quinzaine de minutes car le livreur est revenu à son camion vers 11h30.

Il était difficile d'évaluer le montant exact du vol car le livreur ignorait le contenu des boîtes de même que le nombre de boîtes volées.

• Les rivières... ça va

À la veille du long congé de la fête de Pâques, à Urgence Environnement, on a fait une analyse en profondeur des cours d'eau de la région où tout coule normalement.

M. Roger Gagnon a précisé que depuis six jours, le niveau est descendant et qu'il faudrait une action combinée de grosses pluies, de chaleur et de fonte pour entraîner des situations critiques.

Il y a présentement une bonne

marge de manoeuvre pour les capacités du temps. Les prévisions météorologiques des prochaines 48 heures ne laissent présager aucune surprise désagréable. Et comme les nuits se vivent près du point de congélation, cela aide les cours d'eau à reprendre leur souffle.

De tout façon, chez Urgence Environnement, on garde l'oeil là-dessus.

• Onze arrestations

Les patrouilleurs municipaux qui ont travaillé en soirée de mercredi et dans la nuit de jeudi en ont eu plein les bras avec 11 arrestations.

Les motifs de ces arrestations reposent sur cinq faits affaiblis au volant, quatre fêtards ou troubleurs de paix publique et deux exécutions de mandat pour amendes non payées.

Mais il n'y avait pas tant de monde que ça dans les cellules au petit matin puisque les conducteurs éméchés, une fois les formalités accom-

plies, peuvent quitter le quartier général à pied... s'ils en sont capables.

On doit cependant attendre que les fêtards ou les malcommodes reprennent leurs esprits alors que ceux qui sont appréhendés sur mandat recouvrent leur liberté dès l'amende payée à moins qu'ils ne soient confiés au corps policier qui détient le mandat.

Mais onze arrestations un soir de Semaine sainte! C'est du pas vu souvent.



L'ENVELOPPE D'ARGENT

CHT RADIO 63	
9.30:	\$
10.30:	\$
11.30:	\$
15.30:	\$

PRENEZ EN NOTE TOUS LES MONTANTS DU LUNDI AU VENDREDI!

Isolez bien votre maison maintenant... et économisez avec **RED TOP** L'ISOLANT EN FIBRES MINÉRALES À SOUFFLER

La fibre minérale n'exige pas d'additif chimique pour résister au feu, à l'humidité, à la vermine et à la pourriture. Téléphonez-nous pour obtenir une inspection gratuite de votre maison et une estimation pour mettre une couverture RED TOP dans vos combles. * produit de La Compagnie du Gypse du Canada Limitée

Clément Fortier & Associés Inc. 563-8333

La Quotidienne 283-1880

d'une ligne à la page

PUBLICITE PUBLI-REPORTAGE CONCOURS
PUBLI-PROMOTION ANNONCES RELATIONS PUBLIQUES

BINGO 1175
ultra rapide
la tribune Toute une Equipe!

UN SEUL MARATHON MONTANT A GAGNER 1,175\$

MARATHON - CARTE ROUGE

Numéro à marquer sur votre carte aujourd'hui:
MERCREDI, le 3 avril 1985:
G-59

Numéro à marquer sur votre carte aujourd'hui:
JEUDI, le 4 avril 1985:
N-41

Numéro à marquer sur votre carte aujourd'hui:
VENDREDI, le 5 avril 1985:
B-4

Les gagnants doivent appeler à 563-1818

la tribune Courrier de deuxième classe Enregistrement No 1539

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué.
Tél.: 569-9201, J1K 2X8

Journal quotidien publié à Sherbrooke par Les Journaux Trans-Canada (1982) Inc. (division La Tribune)

YVON DUBE
Président et Editeur

JEAN VIGNEAULT
Redacteur en chef

FRANCOIS VAILLANCOURT
Directeur du service de la publicité

GASTON GAGNE
Directeur du service du tirage

Téléphones: Petites annonces: 569-9501 — Publicité: 569-9201
Rédaction: 569-9184 — Tirage: 566-6353

Les critiques de Laflamme "Je trouve ça pas mal bas"

— le préfet Gingras

SHERBROOKE (FG) — "Je trouve ça pas mal bas de la part de Jean-Yves Laflamme. Moi je ne me suis jamais attaqué à qui que ce soit en fonction de la municipalité ou du district qu'il représente."

C'est ainsi que le préfet de la Municipalité régionale de comté de Sherbrooke (MRC), Richard Gingras, a voulu mettre un terme,



Richard Gingras

hier, à la guerre ouverte qui l'oppose au conseiller sherbrookois Jean-Yves Laflamme.

"Je ne veux pas continuer ce débat dans le journal avec lui. Il est sans doute aigri à cause du dossier des incendies et il livre son opinion personnelle. Mais je me refuse à croire qu'il parle au nom du conseil de ville de Sherbrooke, pour qui du reste j'ai beaucoup d'estime... Le représentant de la Ville de Sherbrooke à la MRC c'est le maire Jean Paul Pelletier et s'il y a des problèmes, c'est avec lui que cela va se régler", devait-il souscrire.

Quant au fond du litige, soit au sujet de la répartition du vote et de la nomination d'un représentant de St-Elie d'Orford à la MRC de Sherbrooke, Richard Gingras a exprimé que le geste est tout à fait légal. "Il s'agit d'une voix transférée et non d'une voix de plus pour St-Elie d'Orford. En tant que préfet, je n'interviendrais que pour trancher en cas d'égalité des voix. La semaine prochaine j'aurai en main l'avis juridique qui démontre que ce geste est parfaitement légal. Que Jean-Yves Laflamme ne s'inquiète pas: je n'ai pas l'intention de l'endorment", a finalement exposé le préfet de la MRC de Sherbrooke.

Accusé de mauvaise gestion par le conseiller

Je n'ai pas de leçon à recevoir de Côté

— le maire Pelletier



Jean Paul Pelletier

par François Gougeon
SHERBROOKE — "Mes commentaires, je les réserve pour l'assemblée du conseil... Et je n'ai pas de leçon de 'management' à recevoir, surtout pas d'André Côté!"

Le maire Jean Paul Pelletier a ainsi promis, hier, de donner la réplique au conseiller André Côté qui, mercredi, l'accusait de mal gérer la Ville de Sherbrooke et d'avoir ainsi fait perdre au trésor municipal des subventions gouvernementales de 400.000 \$.

Fidèle à ses habitudes de ne pas répondre directement par le journal, mais de remettre le tout à une prochaine assemblée du conseil (dans ce cas-ci, la séance aura lieu le 15 avril), le maire Pelletier était visiblement en furie des propos tenus par le représentant du district 12. Mais il s'est bien gardé de faire des commentaires à ce moment-ci et surtout pas par le biais du journal. "Si La Tribune veut jouer le jeu d'André Côté et lui donner

une plate-forme pour la prochaine élection municipale, c'est votre affaire. Mais moi je n'embarquerai pas dans ce jeu-là!"

D'accord avec Laflamme

Interrogé par ailleurs au sujet du remboursement de la subvention de 185.000 \$ qui devait servir au projet Place Hôtel de ville, le maire Pelletier a donné raison au conseiller Jean-Yves Laflamme. "Il a raison. C'est normal que ce montant soit remboursé. Et il n'est pas question de s'acharner à ne pas le retourner. Mais il ne faut pas penser que nous avons voulu nous en sauver et faire traîner les choses inutilement. Notre but était d'essayer de garder la subvention pour l'appliquer à d'autres travaux municipaux et d'intérêt public. C'est d'ailleurs de l'argent versé au gouvernement provincial par les contribuables sherbrookoïses, pour une partie en tout cas."

Le maire a en outre fait un retour sur le dossier Gabr, en insistant qu'il s'agissait-là d'un projet

du conseil et non pas de lui. "Le projet a été présenté au maire, mais moi je n'ai fait que le transmettre aux membres du conseil. Et, sauf à partir du moment où j'ai dû trancher pour continuer les négociations, quand André Côté et Hilaire Béliveau ont changé d'opinion, le compte a toujours été de 8 à 4 en faveur du projet. Ce n'était pas mon projet, mais celui du conseil", a-t-il spécifié.

Il a tenu à démontrer que les conseillers ayant favorisé l'achat de l'édifice Gabr ont fait preuve de bonne gestion. "On lance des accusations d'avoir fait perdre 400.000 \$ en subventions à Sherbrooke en préférant ce projet à la construction de Place Hôtel de ville. C'est bien beau 400.000 \$, mais quand on sait qu'il en aurait coûté possiblement 8 millions \$ pour construire Place Hôtel de ville, il vaut mieux abandonner ces subventions et s'en tenir à un projet qui n'aurait pas eu de conséquence sur le fardeau des taxes", a-t-il conclu.

A Sherbrooke annuellement

200,000 \$ pour

vêtir les employés municipaux

SHERBROOKE (FG) — Les contribuables sherbrookoïses acquittent annuellement une facture d'environ 200,000 \$ pour habiller, parfois de la tête aux pieds, les différents groupes d'employés municipaux.

Le montant est approximatif. Il s'est avéré impossible de savoir ce qu'il en est exactement, malgré des recherches, car certaines dépenses reliées à l'achat d'articles vestimentaires figurent uniquement, dans le budget, sous le titre de biens non durables et les détails ne sont pas donnés.

C'est au niveau des policiers et des pompiers, avec des budgets respectifs de 94.100 \$ et de 59.000 \$, en 1985, que l'on retrouve les plus importants montants au chapitre vestimentaire. Mais les autres services, comme Hydro-Sherbrooke et les Travaux publics, sont également tenus de fournir à certains de leurs employés différentes pièces de lingerie. Dependamment des groupes d'employés, on parle de chemises, cravates, pantalons, souliers, bottines, gants, bref, toute une panoplie.

Aussi, bien que cela ne soit pas unique à la Ville de Sherbrooke, et qu'en outre toute cette fourniture vestimentaire soit rendue obligatoire par les conventions collectives de travail ou par des dispositions de la Loi sur la santé et la sécurité au travail, le problème qui se pose en est un de contrôle.

Le fait est que la municipalité, conformément à ce que prévoient les ententes collectives, distribue à chaque année les articles requis pour chaque employé concerné: deux chemises à manches courtes, deux chemises à manches longues, deux paires de pantalons, une paire de souliers, trois paires de gants et ainsi de suite. Or, les articles en question ne sont pas nécessairement toujours usés à la corde et bons pour la poubelle.

Président du Comité administratif, qui est responsable du budget, le conseiller Jean-Yves Laflamme reconnaît qu'il y a là un problème. "C'est une sorte de distribution automatique et annuelle qui est faite, conformément aux textes des conventions collectives. Le problème c'est qu'il n'est pas écrit que nous devons fournir ces articles vestimentaires selon le besoin. Et nous ne sommes pas sans savoir que dans certains cas,

il y a des abus. Mais comment solutionner cela? Soit en établissant un mode de contrôle à l'effet que pour chaque nouvelle pièce de vêtement, l'employé soit tenu de retourner l'ancienne, ou encore en

modifiant le texte des conventions collectives, pour que ces articles soient fournis en fonction des besoins réels", dit-il.

Jean-Yves Laflamme admet que quand on ne s'arrête pas à

analyser ce qui apparaît comme un détail, car il fait partie des habitudes, la question de l'habillement des différents groupes d'employés semble banale. "Mais quand on fait le compte total, on

voit que cela représente beaucoup d'argent pour les contribuables. Il y a sur le sujet une réflexion à amorcer pour que les deniers publics, dans ce cas, soient gérés le mieux possible."

Lac-Mégantic exerce un contrôle

SHERBROOKE (FG) — Dans un esprit de saine gestion des fonds publics, la Ville de Lac-Mégantic a mis sur pied une méthode de contrôle en exigeant de chaque employé qu'elle habille à ses frais de retourner les vêtements usagés.

"La méthode n'est pas compliquée. C'est que chaque employé, avant de recevoir les articles vestimentaires prévus par les conventions collectives, doit d'abord remettre le linge qui lui a été fourni précédemment", indique le trésorier de Lac-Mégantic, M. Jean-Yves Gagnon. Il s'agit là d'une première, sinon au Québec, du moins en Estrie.

"Ce n'est un secret pour personne que bien des gens des secteurs publics (villes, gouvernements et autres), qui sont habillés gratuitement pour les besoins de

leur travail ont les tablettes de leur penderie bien garnies. Et il y en a même qui, une fois leurs articles de vêtement renouvelés, font la vente des articles fournis antérieurement. Or, à Lac-Mégantic, ce n'est plus ainsi que les choses fonctionnent", note le trésorier de la Ville, soulignant que cela a même donné lieu au dépôt d'un grief de la part des policiers qui ne voulaient rien savoir de cette mesure.

"Cela est allé en arbitrage et le

juge nous a donné raison en reconnaissant que les vêtements payés par la ville appartiennent à la ville et qu'ils doivent être retournés à la ville."

10,000 \$ par année

"Dans le cas de Lac-Mégantic, rajoute M. Gagnon, le budget pour les vêtements n'est pas celui de Sherbrooke. Chez nous, c'est environ 10,000 \$ par année. Mais tout de même, la méthode de contrôle que nous avons mis en place a eu des effets surprenants. Ainsi, il s'est d'abord trouvé des employés plutôt gênés de venir chercher leurs chemises pour l'année, alors que les chemises de l'année pré-

cedente étaient encore parfaites. Tout de même, on sait bien que les tissus de ces vêtements sont très résistants. Et dans le cas des employés qui voulaient avoir de nouveaux vêtements, nous avons pu, avec les vêtements usagés encore en très bon état, constituer une banque vestimentaire qui sert à habiller les employés surmunicipaux dont le contrat de travail ne prévoit rien dans leur cas.

Puis, les rares fois où on nous remet des vêtements usagés laissant apparaître quelques accrocs, mais qui peuvent toujours être utilisés, nous les faisons parvenir au comptoir familial, où on se charge de les faire parvenir à des gens défavorisés."

Cartographie

Dix autres postes comblés d'ici fin mai

par Stéphane Lavallée

SHERBROOKE — Le député de Sherbrooke aux Communes, Jean Charest, a signifié aux membres du comité régional pour l'implantation de l'Institut de cartographie à Sherbrooke que dix autres postes de professionnels seront comblés d'ici la fin du mois de mai, s'ajoutant ainsi aux 15 professionnels déjà embauchés au cours des derniers jours.

Le comité régional, présidé par Estelle Gobeil, a officiellement repris ses activités mercredi en rencontrant notamment le député conservateur de Sherbrooke. Celui-ci en a profité, selon Mme Gobeil, pour expliquer le moratoire imposé par le gouvernement canadien sur ce projet et pour affirmer, d'autre

contrent "les décideurs". "Ce seront des élus et des ministres, pas des bureaucrates", a tenu à préciser Estelle Gobeil.

Egalement, toujours selon la porte-parole du comité, la décision finale du gouvernement canadien dans ce dossier devrait être prise avant même la présentation du prochain budget attendu pour la fin mai.

En transmettant ces informations, la présidente du comité régional a aussi rappelé que la révision du projet présentement en cours dans la capitale fédérale demeurerait "inacceptable" aux yeux des membres du groupe de pression qui, incidemment, avait laissé le dossier en suspens au lendemain de la première pellette de terre au mois d'août dernier, sur le site de l'éventuel Institut canadien de cartographie à Sherbrooke, en bordure du boulevard Université.

Le groupe a convenu cette semaine d'unir ses efforts à ceux de la Table de concertation régionale mise sur pied suite au récent sommet socio-économique de l'Estrie. La présidente du groupe ne se gêne toutefois pas, d'un autre côté, pour affirmer que le comité devra attirer de nouveaux membres en raison de départs survenus au cours des derniers mois d'inactivité.

"Je verrais très mal les personnes qui iraient remplir le petit trou (creuser lors de la première pellette)", conclut finalement Estelle Gobeil en qualifiant la révision gouvernementale de "certainsément valable pour le Canada mais carrément inacceptable pour la région".



Estelle Gobeil

part, qu'on portera bientôt le personnel de l'Institut à 25 personnes, ces dernières étant appelées à suivre un entraînement qui peut s'étendre sur deux ans.

De plus, d'ici la fin avril, le comité régional pour l'implantation de l'Institut de cartographie à Sherbrooke déléguera quelques représentants à Ottawa afin qu'ils ren-



(Photo La Tribune par Claude Poulin)

Edifice évacué

Une senteur de chauffé agaçante et inquiétante a forcé l'évacuation de l'édifice Bell Canada, situé au 325 Jacques-Cartier, près du pont du même nom, vers 16 heures hier. Tous les employés ont été invités à sortir étant donné la senteur échappée des bouches de ventilation partout dans la bâtisse. Les pompiers de Sherbrooke ont été dépêchés sur les lieux. Sous les ordres du Lt Mario Boudreau, tout l'édifice a été inspecté d'un bout à l'autre sans que l'on puisse parvenir à déterminer la cause exacte de l'incident. On a pointé du doigt un moteur dans la salle de ventilation mais même le spécialiste demandé sur les lieux ne pouvait jurer que le moteur était en cause. Vers 17 heures, on a permis aux employés de récupérer leurs effets personnels et maintenus pour rentrer à la maison. Tout danger étant écarté et l'examen complet ayant été fait, les pompiers ont réintégré leur caserne à 17h12.

Pour l'entreposage de votre fourrure,
le meilleur choix

c'est chez PREMIER FOURRURE

celui qui partage avec vous le même amour de la fourrure.

Cueillette à domicile sans frais dans Sherbrooke et la région.

PREMIER FOURRURE

422, rue King est, Sherbrooke, Qc J1G 1B5

(819) 564-1337

Faites
peau
nouvel!



Le champagne est prêt

WINDSOR (MM) — Bien que l'aspect dit "officiel" de la décision prise par la société Domtar n'ait été connu qu'aujourd'hui, les dirigeants de la ville de Windsor n'ont pas attendu cette annonce pour acheter, hier après-midi, les quelques bouteilles de champagne qui seront servies ce matin même à l'Hôtel de Ville pour souligner l'événement.

Après plus d'un mois de démarches, de rencontres et de pressions exercées à différents paliers, les autorités municipales, de même que les membres du Front commun pour la survie de Domtar, ont pu respirer plus à leur aise hier.

"Je suis heureux d'apprendre qu'une conférence de presse se tiendra à Windsor. Ça nous fait vraiment plaisir d'accueillir tout ce monde chez nous et tout ce que je peux dire, c'est que j'espère que le problème est réglé", de confier, hier, le maire de Windsor, Adrien Pélouquin.

Poussant plus loin ses commentaires, le maire de Windsor a laissé savoir qu'il "pouvait anticiper une décision positive."

Au frais

De toute façon, le champagne a été remis au frais et il sera servi, lors de la conférence de presse, à tous ceux et celles qui



Adrien Pélouquin

ont travaillé pour la réalisation de ce dossier.

Il est à prévoir que de nombreuses personnes envahiront la salle du conseil de l'Hôtel de Ville pour apprendre que le projet se réalisera comme prévu.

Après plusieurs années d'incertitude quant à la survie même de l'usine Domtar, voilà que la population entière de Windsor pourra maintenant croire qu'une nouvelle usine de pâte et papier sera construite.

Feu vert au projet Domtar Conférences de presse à Windsor et Montréal ce matin

par Michel Morin

WINDSOR — Tant à Windsor qu'à Montréal se tiennent, ce matin, des conférences de presse simultanées visant à annoncer officiellement la réalisation du projet Domtar.

À Montréal, le ministre fédéral de l'Expansion industrielle régionale, Sinclair Stevens, le ministre québécois de l'Industrie et du Commerce, Rodrigue Biron, et des hauts dirigeants de la société Domtar doivent rendre public les modalités de l'entente tripartite acceptée de part et d'autre.

À Windsor, les trois parties impliquées dans les négociations qui ont permis la concrétisation de cet-

te entente seront représentées.

Du côté fédéral, le ministre d'état à la Petite entreprise, André Bissonnette doit accompagner le député de Sherbrooke, Jean Charrest, lors de la conférence de presse qui se tient à 10h30.

Il est aussi possible que le député de Mégantic-Compton-Stanstead, François Gérin, soit aussi de la délégation fédérale.

Pour ce qui est de la représenta-

tion du gouvernement du Québec, elle est composée du ministre du Travail Raynald Fréchette et du ministre délégué aux Forêts, Jean-Pierre Jolivet.

La députée de Johnson, Carmen Juneau, et le député de St-François et aussi vice-président de l'Assemblée nationale, Réal Rancourt, seront de plus présents à l'Hôtel de Ville.

Enfin, des dirigeants de la ville de Windsor, du Front commun pour la survie de Domtar, du syndicat canadien des pâtes et papier et de la société Domtar seront présents.

Ne voulant pas, hier, présumer

de l'annonce qui sera faite ce matin, le porte-parole du Front commun pour la survie de Domtar, Michel Bousquet, a néanmoins indiqué que les membres de l'organisme s'attendent "à ce que ce soit une bonne nouvelle".

D'ailleurs, le Front commun tient une conférence de presse, immédiatement après la première, pour faire connaître publiquement ses réactions.

"Nous nous sommes réunis hier pour justement déterminer des modalités de cette conférence de presse. Et l'atmosphère était détendue", de dire Michel Bousquet.

Ingénieurs enseignants de retour Le conflit pas réglé pour autant

SHERBROOKE — Même si les ingénieurs qui enseignent à la faculté des Sciences appliquées de l'Université de Sherbrooke sont retournés dans les salles de cours qu'ils avaient désertées au début de la semaine dernière, le conflit qui les oppose à la direction de l'Université n'a pas encore pris fin pour autant.

Une rencontre dont ils espéraient beaucoup a réuni, mercredi, leurs représentants et les représentants de l'Université, mais elle n'a pas eu les résultats espérés et, d'un côté comme de l'autre de la table des négociations, on souhaitait vivement qu'une autre rencontre prévienne pour hier après-midi ait des résultats plus tangibles.

Selon les ingénieurs qui, jusqu'à ce qu'ils retournent dans les salles de cours, se livraient exclusivement à des recherches, c'est l'entêtement de la direction de l'Université qui, soutiennent-ils, refuse d'accroître le personnel enseignant de la Faculté, même si le nombre des étudiants a presque doublé depuis le début de la décennie, qui est responsable de l'éclatement du conflit.

Les ingénieurs qui sont au nombre d'une soixantaine affirment que la qualité de la formation qu'ils donnent aux étudiants diminuera si on ne fait pas droit à leur demande et que c'est la réputation enviable que la Faculté des sciences appliquées s'est bâtie au fil des ans qui en souffrira.

Formation coopérative en Afrique L'ACDI accepte de verser une subvention de 5,5 millions \$

SHERBROOKE (MR) — L'Institut de recherche et d'enseignement pour les coopératives de l'Université de Sherbrooke pourra dès septembre offrir son programme de formation de 2e cycle au Centre panafricain de formation coopérative, au Bénin, car l'ACDI vient d'accorder 5,5 millions \$ pour la réalisation de ce projet.

Rejointe hier à son bureau, Mme Nicole St-Martin, directrice de l'I-RECUS, confirmait cette nouvelle et se disait enchantée de la décision de l'ACDI, du travail de l'I-RECUS et de la Conférence panafricaine dans ce dossier.

L'I-RECUS, rappelle Mme St-Martin, travaille depuis deux ans pour mettre au point ce projet de formation destiné aux gens de 15 pays francophones d'Afrique qui oeuvrent en coopération. Depuis l'étude de faisabilité jusqu'à la mise au point du programme de formation lui-même, l'I-RECUS a été omniprésent dans ce dossier.

Un conseiller technique, des professeurs canadiens permanents et des professeurs invités et chargés de cours seront donc au Bénin, dès septembre, pour offrir ce nouveau programme de maîtrise en coopération.

L'une des caractéristiques et des nouveautés de la formule pédagogique mise de l'avant par l'I-RECUS consiste à jumeler un professeur canadien et un professeur africain, de manière, dit la directrice de l'I-RECUS, à assurer que la formation demeure proche des besoins véritables des étudiants africains.

Autour de ce projet, révèle Mme St-Martin, s'en grefferont d'autres touchant la recherche, l'éducation



Nicole St-Martin

continue, des séminaires régionaux et la rédaction d'une revue.

Tout récemment, une délégation des 15 pays africains francophones conduite par M. Adolphe Biao, président de la Conférence panafricaine coopérative, venait rencontrer l'ACDI et les gouvernements fédéral et provincial pour les convaincre de l'importance du projet pour l'économie des pays africains.

Leur intervention voulait convaincre l'ACDI de ne pas reporter la réalisation du projet comme elle songeait alors à le faire.

Fête spéciale organisée par l'amicale du Pensionnat de Waterville

SHERBROOKE (MR) — C'est le 125e anniversaire des Soeurs Servantes du Saint-Coeur de Marie. L'amicale du Pensionnat de Waterville, où elles oeuvrent depuis 1964, prendra un peu les couleurs de cette fête cette année.

C'est ce que révèle Mme Maryse Prévost, du Pensionnat de Waterville, qui invite toutes les anciennes à participer à ces retrouvailles. Chaque année, dit Mme Prévost, le Pensionnat accueille ses anciennes le dernier dimanche d'avril, mais il

n'y a pas nécessairement une fête organisée. Cette année, l'anniversaire des religieuses donnera lieu à des célébrations organisées: mot de bienvenue, réminiscences, messe et goûter.

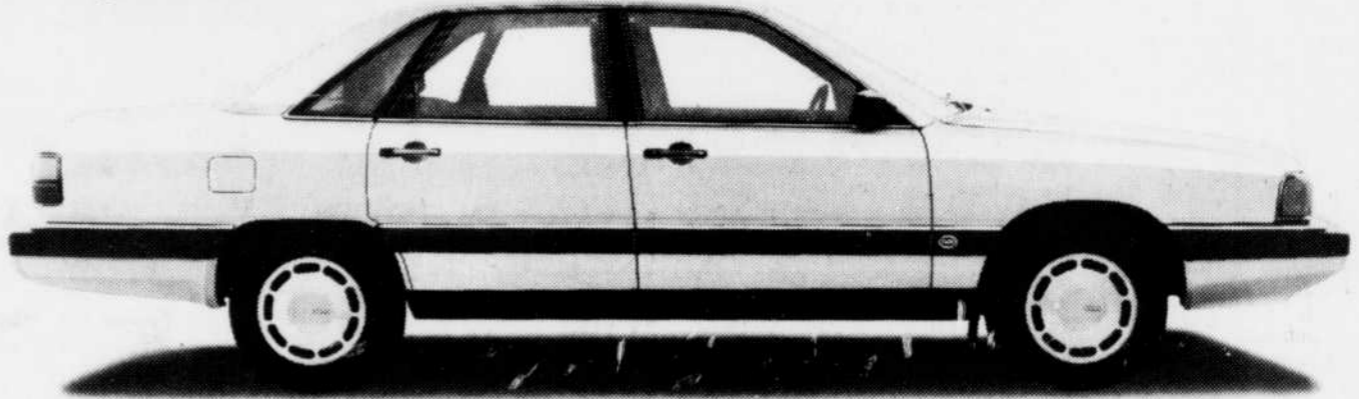
Les anciennes qui veulent participer à l'amicale sont invitées à communiquer avec Maryse Prévost, au 837-2882, avant le 18 avril pour signaler leur intention.

L'amicale se tiendra le dimanche 28 avril, de 13h30 à 17 heures.

Un luxe fonctionnel qui fonctionne à merveille.

L'Audi 5000 S

Venez admirer cette voiture extraordinaire dès aujourd'hui.



MONT ORFORD AUTO INC.

617, Boul. Bourque, OMERVILLE

843-3368

Audi

L'Audi 5000 S prouve que le luxe et l'efficacité peuvent aller de pair; que le confort peut s'avérer exaltant; et que les méthodes de fabrication traditionnelles s'accroissent bien à la technique d'avant-garde.

Le produit fini? Une berline de grand luxe qui jouit d'une popularité internationale.

LA CARTE AUDI

Elle redéfinit les caractéristiques standard. Elle paie à peu près tout, sauf votre carburant. 3 ans/kilométrage illimité

Venez visiter le magasin de meubles le plus complet de la région et profiter des rabais sur presque tout en magasin.

A NE PAS MANQUER

Notre SUPER VENTE DE MATELAS qui débutera le 18 avril



MARQUES RÉPUTÉES: SIMMONS, LITERIE DIAMANT

• Dépositaire RADIO SHACK et des machines à coudre SINGER



APPAREILS MÉNAGERS

- HOTPOINT • INGLIS • WHITE WESTINGHOUSE
- JENN-AIR • TELEVISEURS R.C.A. et HITACHI
- VIDEOS R.C.A. et HITACHI

MOBILIERS DE CHAMBRE

Industries J.S.P. Industrie Victoriaville Ameublement Princeville H.P.L., Shermag Meubles Villageois, Arboit

A partir de \$399

MOBILIERS DE CUISINE:

Clermont Grenier Meubles Carrier Ameublement Princeville J.P. Métal, Shermag J.S.P., Meubles Villageois

A partir de \$399

MOBILIERS DE SALON:

Collection Cartier, El Ran, Berklin Côté & Côté Shermag

A partir de \$299

Centre du Meuble R.G. Ltée

Dépositaire Radio Shack Raynald Gravel, propr. Route 112, Weedon, Bur.: 877-2493, Rés. 877-2692

Restructuration du service de police document "pas disponible"

— Jean-Paul Lange

MAGOG — Le document portant sur la restructuration du service municipal de police, à Magog, "n'est pas disponible immédiatement".

Telle a été la réponse de M. Jean-Paul Lange, greffier de la ville de Magog, lorsque la demande lui fut formulée, hier.

Quant au maire Antonio Lacasse, ce dernier semble fort occupé, en ce moment, au point de ne pas pouvoir répondre aux messages de rap-peler laissés par des journalistes.

Enfin, M. Richard Parenteau, président de la firme RGP, chargé de la restructuration du service de la police, à Magog, s'est aussi refusé à commenter le rapport qu'il a déposé au conseil municipal de Magog, le 19 mars, et il a ajouté que pour en obtenir copie, il valait mieux s'adresser à M. Jean-Paul Lange.

"Tu comprendras ma situation là-dedans", de dire M. Parenteau. Il a ajouté qu'il était un consultant à l'emploi de la ville de Magog et qu'il ne voulait pas refuser de collaborer, mais que la demande devait être adressée au greffier de la ville de Magog.



Richard Parenteau

Bref, le document payé par les contribuables de Magog, qui devrait être public, ne l'est pas, du moins pour le moment.

Impossible de savoir non plus quand le document sera rendu public.

M. Lange a souligné qu'une partie du contenu du document déposé par M. Parenteau a été rendu public, le 19 mars, sous forme de huit résolutions adoptées à l'unanimité par le conseil municipal de Magog. Toutes les recommandations du rapport Parenteau ont été adoptées.

Les autorités municipales de Magog ont créé trois nouveaux postes, soit un de détective, un de constable-enquêteur et un de policier communautaire. Le poste de constable-enquêteur serait cependant ouvert pour une durée limitée seulement, soit le temps nécessaire à liquider les enquêtes retardées, à cause d'une surcharge de travail pour le lieutenant-détective chargé des enquêtes.

Dans son rapport, si l'on en juge par les résolutions adoptées au con-

seil municipal de Magog, M. Parenteau suggère l'achat d'une auto-patrouille et l'achat ou la location d'un système de communication, permettant aux agents de répondre aux appels téléphoniques de leurs voitures de patrouille.

Le nouvel organigramme proposé par M. Parenteau ne change pas la hiérarchie déjà existante au poste de police, mais elle suggère une modification des quarts de travail, réduisant de 9.5 h. à 8 h. le nombre des heures de travail quotidiennes pour les policiers.

Le sergent Adrien Mercier, président de l'Association des policiers de Magog, soutient que ce geste constitue une déclaration de guerre, puisque les policiers ont dû attendre 20 ans, avant d'obtenir des heures de travail correspondant aux besoins du service de police et répondant bien aux aspirations des policiers. Les sergents Adrien Mercier et Michel Lessard ont également été autorisés par résolution à suivre des cours à l'Institut de police de Nicolet, sur les services informatisés de renseignements et sur les tâches du responsable d'é-



AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉES

D'INFORMATION - CONSULTATION

Conseil régional de la santé et des services sociaux de l'Estrie

Dans le cadre du processus d'implantation du nouveau Centre local de services communautaires (CLSC) de la MRC Memphrémagog, le CRSSSE invite tous les groupes communautaires et la population de Magog et des autres municipalités environnantes à participer à sa tournée d'information-consultation.

Monsieur Claude Boucher animera trois rencontres d'information-consultation où vous pourrez, en plus de recevoir des informations sur les services habituellement offerts par un CLSC:

- suggérer des noms (raison sociale) pour le nouveau CLSC,
- vous proposer ou proposer d'autres personnes pour constituer la liste des requérants de la charte du CLSC de la MRC Memphrémagog.

Les rencontres se tiendront selon le calendrier suivant:

DATE (heure)	ENDROIT	MUNICIPALITÉS CONCERNÉES
9 avril (19h30)	Couvent Sainte-Marguerite Marie 295, rue St-David Magog	Magog (Paroisse Sainte-Marguerite Marie) Magog (Paroisse Saint-Pie X) Ste-Catherine de Hatley (Katevale)
10 avril (19h30)	Eglise St-Patrice sous-sol 115, rue Merry N. Magog	Canton d'Orford Cherry River Magog (Paroisse St-Patrice) Plage Southière
11 avril (19h30)	Couvent St-Jean Bosco 1011, rue Sherbrooke Magog	Magog (Paroisse St-Jean Bosco) Omerville

Pour plus d'information, veuillez communiquer avec Monsieur Claude Boucher, téléphone: 819-566-7861 ou 819-564-7276.

115961

Elections le 2 juin à Rock Forest

Deux candidats intéressés au poste de Gilles Jeanson

par Yvon Rousseau

ROCK FOREST — Des élections municipales auront lieu dans la ville de Rock Forest, le 2 juin, pour combler le poste de conseiller municipal Gilles Jeanson, qui a remis sa démission, mardi, lors de la séance régulière du conseil municipal.

Deux candidats manifestent qu'ils sont intéressés par le poste et tous les deux disent qu'ils ne sont pas prêts à donner une réponse définitive, à savoir s'ils seront candidats ou non. Il s'agit de M. Jacques Bélanger et de M. Douglas Jones.

M. Jones, pompier à l'emploi de la ville de Sherbrooke, s'est manifesté plus particulièrement sur la scène municipale, à Rock Forest, lorsque le conseil municipal discutait de confier la protection contre les incendies à une entreprise privée. Depuis, le contrat a été accordé par le conseil municipal à la firme Sécurité 77.

"Ca m'intéresse beaucoup, de commenter M. Jones, d'autant plus que M. Jeanson était responsable de la sécurité publique, incluant le service de la police et la protection contre le feu, ce dernier domaine m'étant plus particulièrement bien connu, puisque je travaille comme pompier". Cependant, M. Jones, qui dit avoir été approché par plusieurs citoyens de Rock Forest, afin qu'il soit candidat au poste de conseiller municipal, déclare qu'il veut pouvoir étudier la situation plus en profondeur, avant d'annoncer sa candidature ou de renoncer à participer aux élections. M. Jones est marié et père de deux filles, âgées respectivement de 13 et 20 ans.

M. Jacques Bélanger, artisan-ébéniste, a vécu une carrière de 23 ans comme enseignant en éducation physique, mais il a dû quitter cette carrière, à cause de problèmes de santé. Il habite le quartier où aura lieu l'élection depuis bientôt 20 ans. Lui non plus n'a pas encore pris la décision d'être candidat ou de ne pas briguer les suffrages, mais il promet une réponse dans les deux semaines. "Si je suis candidat, dit-il, j'ai l'intention de l'annoncer au plus tôt".

M. Bélanger fut candidat aux élections de 1979, et il a été défait par 140 voix de plus en faveur de son adversaire. "Cependant, explique-t-il, Rock Forest n'était pas une ville, à l'époque, et tous les citoyens de chacun des quartiers devaient voter". "Cette fois, dit-il, c'est différent, puisque seuls les électeurs du quartier auront à se prononcer". Il fut commandant des cadets et il a occupé le poste de président de l'OTJ de Rock Forest, en 1971 et 1972. M. Bélanger dit qu'il attend le résultat d'un sondage mené dans son quartier, où une pétition circule en sa faveur.

Me Hélène Simoneau, greffier de la ville de Rock Forest, qui agira comme présidente des élections, souligne qu'environ 1.300 votants pourront se rendre aux urnes, le 2 juin, dans le quartier qui était re-

présenté par M. Gilles Jeanson. La mise en candidature aura lieu de midi à 14 heures, le 19 mai, à

l'hôtel de ville de Rock Forest. Le vote par anticipation se tiendra le 26 mai.

Ducharme veut conserver la vocation du terrain Charland: deux autres sites envisagés pour le HLM

FLEURIMONT (MM) — Le maire de Fleurimont a affirmé son désir de conserver la vocation du terrain Charland sur lequel est prévu l'aménagement d'un parc.

"Et il est aussi sûr et certain qu'un HLM sera construit à Fleurimont, que ce soit sur ce terrain ou encore sur un autre", de confier M. Julien Ducharme.

Livrant sa version dans l'affaire qui a soulevé l'ire, la semaine dernière, de plusieurs contribuables du

importuner les contribuables avec ce projet, nous avons décidé d'offrir deux autres terrains à l'Office d'habitation du Québec. Je ne sais pas si l'Office va accepter un de ces terrains, mais nous leur offrons tout de même d'autres alternatives", de confier M. Fleurimont, tout juste rentré de voyage.

En profitant pour féliciter son suppléant, Walter Camden, qui est intervenu dans le dossier en son absence, le maire Ducharme a déclaré que la promesse de vente d'une partie du terrain Charland était nécessaire pour permettre à l'Office de mener son dossier.

"Ce n'est qu'une simple formalité que nous devons remplir, de préciser le maire. Et si un HLM a été prévu sur une partie du parc Charland, c'est justement pour protéger le ou les propriétaires qui habitent dans le secteur. Il me semble que des personnes âgées demeurant dans un HLM doivent être moins bruyantes que des enfants sur une cour d'école."

Faire de l'argent

Répondant aux contribuables qui ont accusé la municipalité de vouloir faire de l'argent en vendant une partie du parc Charland, le maire Ducharme explique que "si la municipalité fait de l'argent, tout le monde doit comprendre que ce sont aussi les contribuables qui font de l'argent."

"Il me semble que c'est agir en bons gestionnaires que de vouloir faire de l'argent. Si nous ne faisons pas d'argent et que la situation financière de la ville est malsaine, les contribuables pourront alors manifester leur insatisfaction. Mais ce n'est pas le cas."



Julien Ducharme

secteur, le maire Ducharme a par ailleurs indiqué qu'aucune décision dans ce dossier n'avait encore été prise et qu'il était faux de dire que le dossier avait été mené en cachette.

"Nous avons parlé de ce projet de construction d'un HLM lors d'assemblées antérieures. Et pour démontrer que nous ne voulons pas

Visitant tous les foyers de North-Hatley au cours des prochaines semaines, les bénévoles comptent atteindre leur objectif fixé à 2.700 \$.

Croix-Rouge: campagne de financement

SPÉCIAL DÉBUT DE SAISON

De bonnes raisons pour les tours de ville et les ballades dans les sentiers.

LES PETITS ENGINES DE WEEDON INC.

Vente et réparation 155, 2^e AVENUE, WEEDON, Qué., 877-3445, Rés.: 877-3426

TOUTE LA CHALEUR DU STYLE

Québécois

10 MORCEAUX 3 PIECES EN ORME MASSIF

RABAIS \$1000

CET ENSEMBLE COMPREND:

- Mobilier de salle à dîner / 5 mcs (Table et 4 chaises)
- Mobilier de salon / 2 mcs (Divan et fauteuil berçant)
- Mobilier de chambre à coucher / 3 mcs (Tête de lit, commode et bureau triple avec miroir)

NOTE: Buffet, table à café, table de nuit, lampes et tables de chevet disponibles en sus. (Tous les articles décoratifs non compris)

POUR SEULEMENT:

\$1995

J.H. MORIN ET FILS LTEE

TEL. (819) 845-2734
79, rue ST-GEORGES, WINDSOR, QUÉ., J1S 2K5

Mesures demandées pour faire diminuer la vitesse dans les rues de Scotstown

par Yvon Rousseau
SCOTSTOWN — Une pétition, contenant les signatures de 289 citoyens adultes de Scotstown, a été déposée au conseil municipal.

Les membres du conseil municipal, par résolution, ont accepté d'effectuer des démarches auprès du ministère des Transports du Québec et du ministère de la Justice, demandant à ces derniers de prendre les dispositions nécessaires, en vue de régler ce problème.

M. J. Eddy Daneau, qui a mis la pétition en circulation, a expliqué

qu'il a plusieurs fois demandé à des membres du conseil municipal de faire en sorte que la vitesse diminue à Scotstown, et que rien n'a été fait. "C'est pourquoi, dit-il, la pétition revêtait la forme d'une mise en demeure". M. Daneau a expliqué que la population de Scotstown est d'environ 650 personnes, incluant les enfants, et que sa pétition comporte la signature de la

presque totalité de la population adulte de la municipalité.

"Depuis plusieurs années, de poursuivre M. Daneau, nous avons un problème majeur de vitesse à Scotstown et je pense que c'est une vraie place de fous, en ce qui touche la vitesse". Le promoteur de la pétition a ajouté qu'il a même jugé à propos d'écrire au ministre de la Justice, M. Paul-André Bédard, l'an dernier, pour lui faire part de la situation et lui demander d'intervenir.

M. Daneau explique que sa péti-

tion vise principalement la rue Ditton, qui est partie de la route provinciale reliant Scotstown à La Patrie. "La rue Victoria est aussi une partie de route provinciale", dit-il encore.

"À la sortie de Scotstown, en direction de La Patrie, de relater M. Daneau, la rue Ditton rétrécit beaucoup et il n'y a pas de trottoirs, ce qui représente un danger grave pour les enfants, qui marchent jusqu'à l'école".

Le responsable de la pétition souligne qu'il y a un petit panneau à

l'entrée du village, indiquant que la vitesse permise est de 50 km-heure, mais que bien peu de camionneurs et d'automobilistes semblent en tenir compte. "C'est pourquoi j'ai adressé ma pétition à la municipalité de Scotstown, au ministère des Transports et au ministère de la Justice, car il n'y a personne pour appliquer la loi et distribuer des contraventions". Il a remis trois copies de la pétition à son député provincial, dont une pour le ministre de la Justice et une pour le ministre des Transports, à être remises de main à main.

M. Daneau demande une signalisation adéquate et que les conducteurs fautifs soient pénalisés.

La pétition suggère la mise en place de panneaux d'arrêt rue Ditton, à l'intersection des rues Scott, Hope et Argyle. "De plus, de dire M. Daneau, il faudrait des panneaux de zone d'école, à 20 km-heure, à l'intersection des rues Hope et Argyle.

Les signataires de la pétition ré-

clament aussi des panneaux "Protégeons nos enfants", aux entrées de la municipalité.

Le responsable de la cueillette des signatures souligne que les buts poursuivis sont de protéger les enfants et les adultes qui marchent dans la rue, les trottoirs n'étant pas débarrassés l'hiver ou étant inexistant à d'autres endroits. "Il ne faut pas attendre une tragédie pour agir", insiste-t-il.

"Il faut aussi à tout prix faire cesser la vitesse dans la municipalité", dit-il, en mentionnant les camions lourdement chargés de bois ou de gravier, qui entrent en ville à des vitesses allant jusqu'à 60 milles à l'heure, et ceux qui prennent les rues pour des pistes d'accélération, tout ça même sur des chemins glacés, en hiver.

En présentant sa pétition au conseil municipal, M. Daneau a enjoint le maire d'exercer les pressions sur les deux ministères concernés, dans les deux mois suivant la déposition des signatures.

Surplus de 76,906 \$ à Richmond

par Guy Marchand
RICHMOND — Les autorités municipales de Richmond ont complété l'année financière 1984 avec un surplus de 76.906 \$ des revenus sur les dépenses, dans la section des activités municipales.

Le maire M. André Lupien a at-

tribué en majeure partie l'excellent résultat obtenu aux revenus de la section industrielle qui ont été inclus pour la première fois à l'intérieur de la section des activités municipales. De plus, le maire de Richmond a tenu à souligner l'excellence de l'administration muni-



André Lupien

cipale en général, qui a su respecter les prévisions initiales du budget concernant les dépenses pour l'année 1984.

D'autre part, la ville de Richmond a accordé le contrat au plus bas soumissionnaire global, soit la firme de Construction Choinière Inc., pour un montant total de 2.194.185.70\$, représentant 993.544.30\$ pour le programme d'assainissement des eaux, 307.311.75\$ pour le programme de protection contre les inondations et 893.324.65\$ pour le programme d'aide à l'implantation des réseaux d'aqueduc et d'égout, connu sous le nom de "PAIRA".

Négociations dans l'impasse chez Coop-Métro d'Asbestos

ASBESTOS — Il se pourrait que le conflit de travail qui, depuis un peu plus d'une semaine, paralyse le marché d'alimentation Coop-Métro d'Asbestos ne prenne pas fin de sitôt.

La rencontre qui, au début de la semaine, a réuni les représentants des 35 grévistes et les représentants des propriétaires du marché n'a pas permis d'amenuiser l'écart qui sépare offres et demandes.

Selon Francine Blais, porte-parole de la Centrale des syndicats dé-

mocratiques qui représente les grévistes, les offres patronales n'ont aucunement été modifiées bien que les grévistes aient retiré quelques-unes de leurs demandes, notamment la demande relative à la diminution du nombre des heures de travail. Ils réclamaient que la durée de la semaine de travail qui était de 40 heures avant que le conflit n'éclate soit réduite à 35 heures avec pleine compensation.

Aucune nouvelle rencontre n'est prévue dans un avenir rapproché.

Visiteur nocturne à l'usine d'épuration

LAC-MÉGANTIC (YR) — Un visiteur nocturne a pénétré par effraction dans la nouvelle usine d'épuration des eaux de Lac-Mégantic, pour tout simplement y effectuer une visite complète et ensuite repartir sans rien toucher des objets qui se trouvaient à l'intérieur.

L'infraction a été signalée ce matin par des employés de la ville de

Lac-Mégantic, qui ont constaté un bris du système de la barrière de la haute clôture qui entoure le nouveau bâtiment.

Cette visite nocturne intrigue les policiers et l'on croit qu'il s'agit d'un individu qui n'a pas pu résister à la curiosité de voir les installations d'épuration des eaux de la ville de plus près.

Windsor en bref

WINDSOR (CC) — La ville de Windsor a renouvelé son affiliation au Conseil régional des loisirs (CRL). Cette affiliation coûte 100 \$.

Le coût de location des bureaux au Centre communautaire sera majoré de 8 pour cent. Cette hausse ne sera cependant pas appliquée aux locataires qui possèdent une clause fixant le coût de location selon l'augmentation du coût de la vie.

Les membres du conseil municipal ont adopté trois résolutions d'appui. Une première au conseiller Yvon Côté, de Rock Forest, qui pose sa candidature afin de siéger au Conseil des communautés culturelles de l'immigration.

La seconde a été accordée à la Cordée transit de jour qui offrira

ses services à la population locale une fois par semaine.

Enfin, une résolution d'appui a été adressée à l'Association d'aménagement et d'ensemencement de la Watopéka (AAEW) pour son projet dans le cadre du programme Berges neuves.

Les élus ont adopté le règlement 613 fixant le taux de la taxe d'eau, pour la compagnie Domkraft, à 13,000 \$. La municipalité a accepté de réduire son tarif d'environ 6,000 \$ lorsque cette compagnie a présenté la preuve de sa réduction de consommation d'eau d'au moins 50 pour cent.

Les nouveaux tarifs de location du terrain de balle-molle ont été acceptés.

SUZUKI LT230GEF QUADRUNNER

Voici le nouveau LT230GEF! Ce véhicule de travail très puissant peut se vanter de posséder une autre innovation de Suzuki: un arbre de transmission qui ne requiert aucun entretien. Ajoutez un moteur 4 temps, une boîte de 5 vitesses avec position "Power Low" de même qu'une marche arrière intégrée au guidon et vous savez à qui vous avez affaire.

Et si vous avez besoin d'un bon cheval de labour, le LT230GEF vous offre un démarreur électrique et manuel, une attache de remorquage, un porte-phare, des freins avant hydrauliques.

des porte-bagages avant et arrière et des amortisseurs avant indépendants à 5 positions réglables.

Le modèle LT230GEF standard vous offre tous ces avantages et plus encore! Visitez votre concessionnaire Suzuki dès aujourd'hui.

SUZUKI QUADRUNNER
 UNE LÉGENDE EN PUISSANCE.

Quelques modèles 1985 de motos de route présentement en montre.

TRES BONS SPECIAUX sur BALANCES DE MODELES 1984



Chez **GAÉTAN BRIERE**
 St-Gérard — (819) 877-2254

Chez Pat's à Stanstead
VENTE DE LIQUIDATION!
D'INVENTAIRE

Equipement de parterre et de jardin, scies à chaîne, etc.
Surplus de stock, il faut en liquider
50% au prix d'inventaire jusqu'à 10% du coût

	Spécial	Rég.
Tracteur et tondeuse 48", Bolens 17 c.v.	\$6450	\$8167.
Tracteur et tondeuse 48", Bolens 16 c.v.	\$4995	\$6554
Tracteur et tondeuse 30", à siège, Bolens 8 c.v.	\$1895	\$2295
Tracteur et bêcheuse de jardin, Bolens 5 c.v.	\$595	\$765
Tracteur et tondeuse Columbia 16 c.v.	\$2995	
Tracteur de pelouse 38", Columbia 10 c.v.	\$1750	\$1999
Tracteur de pelouse 38", Columbia 11 c.v.	\$1850	\$2099
Tracteur et bêcheuse de jardin, Columbia 5 c.v.	\$475	\$550

Scies à chaîne Homelite et Jonsered
Chaîne Oregon..... réduite de 40%
Barres de scie à chaîne..... rabais de 30%
Motoneiges usagées
2 motoneiges d'occasion, Alpine de Bombardier
Plusieurs autres articles:
Souffleuses à neige 10 c.v., neuves et usagées
Tour à métal, "Heavy Duty", 24" centre, usagé
4 marques différentes de tondeuses à liquider

Faites vite la vente se termine le 15 avril

PAT'S Mini Moteur inc.
Stanstead Tél.: 819-876-7207

Heures d'ouverture sur semaine:
 8h à midi, 13h à 17h et 18h à 19h
 samedi: 8h à midi et 13h à 17h

Le petit GÉANT de l'AUTO

à COOKSHIRE VOUS PRÉSENTE ses voitures G.M.

VASTE CHOIX DE VOITURES USAGÉES

PETIT PARCE QUE

COUT D'ADMINISTRATION MINIME

GÉANT PARCE QUE

VOLUME CONSIDÉRABLE SERVICE APRES-VENTE SUPÉRIEUR

LIVRABLES IMMEDIATEMENT

Fiero 1985 SE. Toit soleil.
Pontiac 6000 LE 1985, 2 tons gris, tout équipée, air clim.
Buick Skyhawk 1985, Station Wagon.
Pick-Up 1985, Châssis Cab, 4 roues motrices, diesel autom., 1 tonne, roues doubles arrière.
Pick-Up 1984, G.M.C., 1/2 tonne, 4 roues motrices, 4 vitesses.
Contactez un de nos représentants:
Rosaire Delisle
Pierre-André Dupuis

Riviera 1985, démo., 3,500 km. Complètement équipée.
Buick Electra Park Avenue, démo; bleue, 4 portes, complètement équipée.
Buick 1985, Le Sabre, 4 portes.
Firebird SE 1985, V6 autom., bien équipée.
Trans Am 84, démo, tout équipée, T-Top, air clim., "Spécial Performance".

A 15 minutes de Sherbrooke

COOKSHIRE AUTOMOBILE Ltée

505 Principale, Cookshire 875-3346

Baisse de la norme d'empoussiérement dans l'amiante aux USA

Accueil mitigé au projet à Thetford-Mines

par Pierre Sévigny
THETFORD-MINES - L'intention du gouvernement américain de réduire la norme d'empoussiérement dans l'industrie de l'amiante, de 2 à 0,5 fibre par centimètre cube d'air, a reçu un accueil mitigé dans la région de Thetford-Mines.

Dans son édition d'hier, le quotidien Le Soleil précise que l'agence américaine Occupational Safety and Health Agency (OSHA) avait terminé ses consultations et qu'elle s'appretait à rendre sa décision pour le mois de juin.

D'une part, le président de la compagnie Lac d'Amiante du Québec (LAQ) Ltée, Jean Dupéré, n'a pas caché son étonnement quant à

l'imminence de la décision. Toutefois, il soutient que l'intention d'OSHA constitue une bonne initiative du fait que la norme de 0,5 est techniquement réalisable dans l'industrie.

Mais, le président de la LAQ ne cache pas son inquiétude face à l'ensemble du dossier de l'amiante aux États-Unis. Selon lui, la norme

visée à réglementer l'intérieur des usines. Mais, dit-il, le bannissement de l'amiante, c'est une autre chose. L'un n'exclut pas l'autre. A cet effet, M. Dupéré explique qu'OSHA peut facilement exiger une norme de 0,5 fibre sans pour autant avoir l'assurance que l'Environmental Protection Agency (EPA) ne prendra pas une mesure plus draconienne. "C'est ça qui nous inquiète."

"Nous n'avons plus de problème avec OSHA. Nous avons réglé notre niveau d'empoussiérement dans les mines tout comme les grands manufacturiers dans leurs usines.

Alors que la norme soit abaissée à un niveau technique réalisable, comme 0,5, ne représente aucune difficulté. Mais, nous ne souhaitons pas que EPA vienne par en arrière pour interdire l'utilisation de produits à base d'amiante, comme par exemple les tuyaux d'amiante-ciment."

Pour sa part, le président du syndicat CSN des employés à l'heure de la Société Asbestos Ltée (SAL), Clément Bélanger, qualifie de sévère la norme de 0,5. "Mais, c'est mieux que rien, c'est mieux qu'un bannissement total."

Cependant, il espère fortement que cette éventuelle décision ne constituera pas qu'une étape pour abaisser davantage la norme. Il s'attend à ce que l'intention américaine ait une influence sur la norme internationale que le Bureau international du Travail (BIT) entend proposer prochainement. "Je souhaiterais une norme internationale uniforme, comme 1 fibre par cc, ce qui réglerait peut-être nos problèmes une fois pour toute, tout en garantissant la protection du public et des travailleurs."

M. Bélanger trouve la norme sé-

vère bien que 85 pour cent des industries de l'amiante aux États-Unis soient déjà en mesure de s'y conformer. Malgré tout, ce dernier trouve les Américains illogiques.

"S'ils appliquaient cette norme dans tous les secteurs, ils devraient alors fermer certaines mines de charbon qui dégagent plus de 2 fibres d'amiante." En outre, le président du syndicat compend mal l'attitude gouvernementale qui s'acharne à vouloir contrôler uniquement le secteur de l'amiante alors que les produits de substitutions sont autant sinon plus dangereux.

Un projet de grand centre d'achats refait surface à Drummondville

DRUMMONDVILLE (GP) - Le projet d'un grand centre d'achats qui s'établirait à Drummondville vient de refaire surface, après une éclipse de deux ou trois ans.

Selon ce que le journaliste de La Tribune a pu apprendre de sources fiables, une entreprise importante vient de relancer un tel projet de plusieurs millions \$ qui s'implanterait éventuellement sur le boulevard St-Joseph, dans un vaste espace libre dans le quadrilatère

compris par les rues Janelle, Cormier et le boulevard des Galeries.

Le maire Serge Ménard et le directeur de la planification de Drummondville, M. Michel Binet, ont refusé tout commentaire, mais ont indirectement confirmé que le projet est à l'étude très sérieuse-

ment et pourrait même être annoncé publiquement d'ici quelques mois.

Ce centre d'achat procéderait d'un tout nouveau concept d'aménagement urbains et présenterait des aspects originaux qui ne manqueraient pas de soulever l'intérêt de la population, a-t-on pu savoir.

Il y a quelques années, plusieurs entreprises commerciales avaient fait connaître l'intention de cons-

truire un centre d'achats à proximité des Galeries Drummond, soit à l'endroit précité, soit sur des espaces libres des environs. A cause de la récession économique, ces projets, au moins trois, n'ont pas été relancés jusqu'à ce jour. Le projet dont il est question maintenant serait nouveau et émanerait pas des grandes compagnies comme Campeau, a-t-on pu savoir sous toutes réserves ces derniers jours.

Bassins d'épuration à Warwick

Le maire Laroche dit comprendre les citoyens qui craignent les odeurs

WARWICK (MC) - "Je comprends l'inquiétude de certains citoyens face à un des sites des futurs bassins d'épuration des eaux usées, mais toutes les possibilités doivent être envisagées".

C'est en ces termes que le maire de Warwick, Gérard Laroche, a commenté, hier, le dépôt à la municipalité d'une pétition signée par 150 citoyens qui s'opposent à l'ins-

tallation des bassins sur les terrains de MM. Léo Héneault et Wilfrid Thibeault, à la sortie de la ville en direction de Victoriaville.

Les protestataires, pour la plupart des résidents de ce secteur, craignent que la proximité des bassins ne les oblige à vivre avec une senteur pour le moins désagréable.

A ce propos, M. Laroche a répliqué que des analyses démontrent

que les risques de senteur sont nuls, à moins d'un bris du système ou d'une panne électrique. Mais il a admis que la zone de protection entre les bassins et les résidences serait seulement de 500 pieds alors qu'il est souhaitable que celle-ci soit de 750 ou 1 000 pieds.

Précisant que ce site n'est pas le seul à l'étude et qu'aucune décision n'est prise, il a ajouté que les élus

municipaux ont l'obligation d'examiner toutes les possibilités dans la zone blanche, avant de penser à des solutions de rechange.

Au dire du maire, plusieurs citoyens ont interprété à tort que la récente signature avec le ministère de l'Environnement d'un protocole d'entente pour la réalisation du projet signifiait également que le site était choisi.

Festival de l'Érable: un seul week-end



Bonhomme Palette, la mascotte du Festival de l'Érable, est entouré de M. Gilles Baril, président d'honneur, et M. Michel Carrier, président du comité organisateur, à droite.

par Maurice Cloutier
PLESSISVILLE - Contrairement à l'an dernier, la 27e édition du Festival de l'Érable, du 24 au 28 avril prochain à Plessisville, se déroulera sur une seule fin de semaine plutôt que deux.

Le président du Festival, M. Michel Carrier, qui a dévoilé le programme de la prochaine édition, a pris grand soin de noter que le nombre d'activités n'avait pas été réduit pour autant.

"Le Festival se déroulera sur cinq jours, mais, en regardant le programme, vous constaterez que nous avons tout simplement concentré les activités sur une plus courte période."

Avec le retour des principaux attraits du Festival, l'exposition de produits de l'érable et le salon des arts pendant les cinq jours ainsi que le souper au boeuf braisé à l'érable à la clôture, M. Carrier a soutenu que le Festival accueillera certainement autant de visiteurs que l'an dernier, soit environ 8 000.

Il a aussi indiqué que plusieurs groupes de l'extérieur sont attendus. D'ailleurs, un forfait a été offert à travers le Québec par le biais de différentes associations touristiques. Le Festival n'est pas subventionné par les gouvernements fédéral ou provincial, mais son financement n'est pas inquiet pour son financement.

La période intensive débutera le

24 avril avec l'ouverture des expositions, un souper des gens d'affaires et une soirée d'improvisation. Le Festival se poursuivra les jours suivants avec, notamment, une soirée québécoise, une soirée disco-roule, une soirée de casino, la journée des enfants, le gala de la reine, un déjeuner-dîner familial et le souper au boeuf braisé.

Deux grandes activités auront également lieu avant le 24 avril. La soirée du couronnement de la reine est annoncée pour le 12 avril tandis que le brunch du Festival se tiendra le 14 avril. Le titre de reine est convoité par six duchesses: Clémence Côté, Lynda Desrochers, Louise Boissonneault, Nathalie Beaulieu, Danny Mathieu et Marryse Blondeau.

Pour souligner le magnifique travail qu'il a accompli pendant 25 ans pour le Festival, M. Gilles Baril a été choisi le président d'honneur de l'événement en 1985.

Organisation

Au sein du conseil d'administration, M. Carrier est entouré de Mme Linda Henry, M. Louis Gosselin, Mme Suzanne Mailhot et Mme Danielle Doyle. De plus, quatre collaborateurs les appuient: MM. Marc Alain Morin, Michel H. Garneau, Claude Bolduc et Mme Thérèse Beaudet.

...en bref

Centre du Québec

• Publicité trompeuse: 900 \$ d'amende

DRUMMONDVILLE (GP) - Une entreprise de la rue Hériot à Drummondville, Meubles Girouard Inc. a été condamnée hier à 900 \$ d'amende pour avoir été trouvée coupable de publicité trompeuse, en vertu de l'article 36 de la loi relative aux enquêtes sur les coalitions.

Selon le juge Marc Dufour, qui a prononcé le jugement, l'entreprise a commis une faute technique en affichant les prix d'un ensemble de cuisine. Sur l'étiquette: Prix régulier 1579 \$ et notre prix: 1257 \$.

• Accusés d'incendiat

DRUMMONDVILLE (GP) - Deux jeunes hommes de 20 ans, Jocelyn Cardin de Drummondville et Yves Dionne de Wendover et Simpson, ont été accusés, hier, devant le juge Marc Dufour du crime d'incendiat.

Ils sont soupçonnés d'avoir mis le feu, dans la nuit de mardi à mercredi, à un garage situé au 4705

• Pas un édifice public

DRUMMONDVILLE (GP) - Un salon funéraire n'est pas un édifice public, au sens de la loi. C'est ce qu'a décrété hier le juge Marc Dufour de la Cour des Sessions de la paix du district de Drummond, en précisant que, à son avis, un salon funéraire est un immeuble qui est réservé et loué par les parents et

un client, qui avait réussi à acheter l'ensemble pour 1200 \$ après que des compétiteurs vendaient le tout à meilleur prix. Il porta plainte contre Meubles Girouard.

Pour le juge, le prix le plus élevé ne peut pas être qualifié de prix régulier. Il aurait dû plutôt être désigné comme prix suggéré.

Me Gilles Gagnon, procureur de l'entreprise, a fait savoir qu'il interjetterait appel de la décision du juge Dufour.

du Chemin Hemming, propriété de M. André Hamel.

Selon les informations obtenues, le garage et son contenu, trois motocyclettes, valaient environ 10 000 \$.

Après leur comparution, les jeunes hommes ont été remis en liberté sous promesse de comparaître le 18 avril.

amis de personnes défuntés dans un but privé.

Par le fait même, le juge rejetait une plainte formulée contre la maison funéraire Yves Houle et Frères, rue Lindsay, Drummondville, par le ministre public en vertu de la Loi sur la sécurité dans les édifices publics.

MRC d'Arthabaska: le tiers des clauses en litige réglées

VICTORIAVILLE (MC) - La première séance d'arbitrage entre la Municipalité régionale de comté (MRC) d'Arthabaska et ses employés a permis de régler le tiers des clauses litigieuses.

Le représentant syndical à la CSD Jocelyn Lavoie a révélé, hier, qu'un terrain d'entente a été trouvé sur cinq clauses normatives mercredi. Les échanges ont duré une dizaine d'heures, de 10h00 à 23h00.

Sur ces points, les deux parties ont fait, selon lui, des concessions satisfaisantes, de part

et d'autre. L'une des cinq clauses porte sur le remplacement d'un employé en congé.

Les échanges, qui sont moins fructueux sur les questions monétaires, doivent se poursuivre pendant une partie de la prochaine rencontre qui a été fixée au 16 avril. En outre, une séance a aussi été ajoutée au programme le 13 mai.

Les cinq syndicats CSD de la MRC d'Arthabaska sont en quête d'un premier contrat de travail depuis plus d'un an. Dans le cas d'un premier contrat, la décision arbitrale sera exécutoire.

Deux collisions impliquant des chevreuils à Kinnear's Mills

THETFORD-MINES (PS) - Pas moins de quatre chevreuils ont été tués au cours des derniers jours dans la région de Thetford-Mines, plus précisément sur la route 269 à la hauteur de la localité de Kinnear's Mills.

Le premier accident a impliqué deux automobiles et trois chevreuils qui tentaient de traverser la chaussée. Deux des trois bêtes ont dû être abattues par des agents de la Sûreté du Québec en raison de la gravité de leurs blessures. L'une des femelles impliquées dans l'accident était porteuse de deux fo-

etus. La nuit suivante, un autre automobiliste était impliqué dans une collision avec un chevreuil, toujours dans le même secteur.

Un porte-parole du bureau régional de la Conservation de la faune a affirmé que cette situation était inusitée, compte tenu de l'importance des accidents survenus cette semaine. Il a précisé qu'un cheptel de 15 à 20 têtes vit dans le secteur de Kinnear's Mills.

Il explique le besoin des chevreuils de traverser la route par le fait que la ligne de broutage dans leur aire d'hiver est maintenant trop haute.



MM. Bruno Nantel, directeur général adjoint de l'APCHQ, et M. Réal Pellerin, directeur général du bureau de l'APCHQ du Centre du Québec, à Victoriaville.

L'Association des constructeurs d'habitations du Québec lance le programme "Garantie rénovation"

VICTORIAVILLE (MC) - L'industrie de la rénovation domiciliaire prend une expansion phénoménale depuis quelques années. Nombreux, les entrepreneurs ne sont pas toujours consciencieux. Certains consommateurs l'ont appris à leur dépens.

Pour éviter de mauvaises surprises aux consommateurs, l'Association provinciale des constructeurs d'habitations du Québec (APCHQ), neuf ans après la mise en place de son Programme de certification des maisons neuves, lance "La Garantie rénovation".

"L'APCHQ offre aux consommateurs la possibilité d'obtenir une solide garantie dans le domaine de la rénovation, le recours à une conciliation juste et impartiale sans avoir besoin de recourir aux tribunaux et, enfin, l'application de la garantie même si l'entrepreneur n'est pas en mesure de répondre à ses obligations", a expliqué à la presse régionale M. Bruno Nantel, directeur général adjoint de l'Association, à l'occasion d'une tournée d'information sur les modalités du programme qui l'a amené à Victoriaville mercredi soir.

Selon certains pourcentages, cette garantie protégera le consom-

mateur au niveau de l'acompte versé à l'entrepreneur, du parachèvement des travaux entrepris et des malfaçons. Dès ce printemps, le consommateur n'aura qu'à rechercher l'entrepreneur accrédité.

A l'échelle provinciale, déjà 150 demandes sont à l'étude. Selon M. Nantel, 80% des entrepreneurs de l'APCHQ participeront à cette initiative dans un délai de deux ans. Pour la région des Bois-Francs, le directeur du bureau régional, M. Réal Pellerin, estime que 90% des membres seront accrédités d'ici deux ans. En soirée mercredi, une réunion d'information avait d'ailleurs lieu pour les entrepreneurs des Bois-Francs.

"L'accréditation à La Garantie rénovation permettra aux entrepreneurs généraux ou spécialisés de se distinguer de façon non équivoque de l'ensemble des intervenants du domaine de la construction", a soutenu M. Nantel.

Pour une compagnie, le coût de participation sera l'équivalent de 1% des revenus des contrats réalisés. Au dire de M. Nantel, ce taux sera absorbé par l'entrepreneur et n'affectera pas la facture du consommateur.

Vol à main armée à Robertsonville

Portrait-robot

ROBERTSONVILLE (PS) - L'épicerie-boucherie Maurice Binet du 222 rue Notre-Dame sud à Robertsonville a été le théâtre d'un vol à main armée alors qu'un jeune homme d'une vingtaine d'années s'est emparé d'une somme évaluée à quelque 650 \$.

L'enquêteur Richard Côté de la Sûreté du Québec, détachement de Thetford-Mines, a précisé que le vol était survenu vers les 18h10. La propriétaire de l'établissement se trouvait seule du fait que son employée travaillait dans la chambre froide, en arrière.

Pas masqué

Non masqué, le jeune homme s'est présenté dans l'épicerie, a regardé dans le fond du magasin avant de se diriger au comptoir des bœufages. Il est revenu vers Mme Binet avec une bière et a déposé un 500 \$. Mais, lorsque la propriétaire a voulu lui remettre sa monnaie, l'individu a sorti un couteau et exigé le contenu de la caisse. Et, devant l'hésitation de Mme Binet, il l'a sommée à nouveau avant de s'enfuir avec un magot de l'ordre de 650,00 \$.

agent du service de l'identité judiciaire, du bureau des enquêtes criminelles de Québec, est attendu pour reconstituer un portrait-robot de l'individu et ce, à l'aide des indications fournies par Mme Binet.

Le moment du méfait, le jeune homme portait un chandail beige avec une rayure à la hauteur des aisselles et un pantalon noir rayé.

DEMEMAGEMENT de l'Estrie
SHERBROOKE, QUE.

"La direction de Déménagement de l'Estrie Ltée, est heureuse de vous faire part, qu'ils retiennent les services de M. Claude Mongeau comme Conseiller en Déménagement. Il met à votre disposition plusieurs années d'expérience dans le domaine du transport et du Déménagement. N'hésitez pas à le consulter pour vos besoins."

M. Claude Mongeau

C.P. 1201 - Sherbrooke, Qué. - J1H 4G9
Tél.: 563-3311 Rés.: 567-1018

116408x

la tribune arts et divertissements

Présentée par les étudiants de l'Option danse de l'Université de Sherbrooke

Une "Soirée création danse" de très grande qualité

par Pierrette Roy
Encore une fois, les étudiants et étudiantes de l'Option danse de la Faculté d'éducation physique et sportive de l'Université se sont surpassés pour offrir à leurs supporters, amis et public une "Soirée création danse" de très grande qualité.

Cet événement, née avec beaucoup d'attente chaque année d'impatience par une

importante clientèle non seulement universitaire mais locale constitue certes un moment fort important dans l'apprentissage des étudiants puisqu'il constitue le couronne-

ment d'un travail de formation réalisé pendant trois années.

Or, si l'on se fie à la qualité générale du spectacle qui nous était offert, on ne peut certes que conclure à l'excellence de la formation dispensée à cette Faculté de l'Université.

Car ici, originalité, inventivité, efficacité, souplesse et habileté et finalement expressivité constituent les qualificatifs qui nous venaient tour à tour à l'esprit en suivant les ébats de cette vingtaine de jeunes danseurs pleins d'allant.

Un des aspects particulièrement remarquables cette année réside dans la scénarisation assez développée caractérisant les chorégraphies. Les histoires, présentées succinctement à l'intérieur du programme — incidemment d'une qualité tout à fait remarquable cette année — étaient habilement développées et mettaient à contribution des musi-

ques bien choisies et bien montées.

Si le professionnalisme au niveau de l'exécution était sans nul doute présent, tout au long de la soirée, l'humour au niveau de l'esprit même du spectacle était souvent présent et assurait justement une heureuse complicité entre le public et les danseurs. On peut penser ici notamment à la chorégraphie California dream de Nathalie Rivard ou encore aux Fantômes de Chantal Carrier, France Marquis et Martine Privé, ou même à Up one! Up two! Up three!... chorégraphiée par Nadia Lapointe.

Les étudiants, tour à tour chorégraphes et exécutants, s'imposent avec habileté



Un bon moment de la Soirée création danse avec "Poupées de danse", une chorégraphie de Louise Laberge et Sylvie Routhier.

Six des 15 Oscars de la vidéo à Cindy Lauper

SANTA MONICA (AP) — C'est à la rousse Cindy Lauper qu'ont été décernés, mercredi soir, six des 15 Oscars de la vidéo: elle a notamment eu l'Oscar du meilleur vidéoclip et celui de meilleure interprétation féminine pour Time After Time.



Cindy Lauper, a eu l'Oscar de la chorégraphie, signée Pat Birch, et celui des meilleurs costumes, qui sont de Laurel Wills et Biff Chandler. Wierd Al Yankovic a eu l'Oscar de l'interprétation masculine pour Eat In. L'Oscar du meilleur groupe a été décerné à Huey Lewis and The News pour Heart of Rock 'N' Roll. Prince a obtenu l'Oscar de la meilleure vidéo "soul" pour When Doves Cry tandis que Moe Bandy et Joe Stampley ont décroché

l'Oscar du meilleur morceau country pour Where's The Dress.

Lors de la cérémonie, Cindy Lauper était vêtue d'une combinaison aux motifs cache-miroir et d'une ceinture de cartouches, avec des bandes de pellicule fixées à la hauteur des épaules sur sa combinaison.

"Quand j'ai écrit cette chanson, at-elle expliqué à propos de Time After Time, je ne me suis pas assise à une table pour écrire un tube. J'ai voulu écrire un vraie chanson, avec des vrais sentiments."

Le vidéoclip met en scène une femme qui rompt avec son ami de coeur et qui emballe ses affaires dans un sac.

Cindy Lauper
C'est ce même clip qui a eu l'Oscar de l'éclairage (Michael Negrin) et celui du meilleur réalisateur (Ed Grilles).
Le clip She Bop, de

Menu artistique

Ce soir et demain soir, à 20 heures, au Café Pierre, Jean, Jacques (550 rue Montréal), en spectacle le chanteur de blues et pianiste Dan Bigras.

Ce soir et demain soir, à 21 heures, au Vieux Clocher de Magog, en spectacle le chanteur de blues et pianiste Dan Bigras.

Ce soir et jusqu'à dimanche inclusivement, au Rock Palace (41 Wellington sud), en spectacle le groupe rock franco-manitobain Tzar.

CHU 63 présente

ENFIN CELINE DION

Ce samedi 6 avril et lundi 8 avril
Salle Maurice O'Bready
Guichet: 14h00 à 22h00
Réservez: 821-7744

BAR-SALON AU BISTRO

vous présente pour le

MOIS D'AVRIL RICKY FORT

Les vendredi et samedi soir

6981, boul. Bourque, Deauville
Tél.: 864-9100

Tous les dimanches de 11h à 15h

BRUNCH A NOVA musical A volonté

Michèle Ange M.C.

LA BOSSA NOVA

OUVERT 7 JOURS / SEMAINE de 11h à la fermeture

223 de Rang Saint-Jacques (Vieux-Québec) (à l'angle de la rue d'Orléans)

Tous les dimanches

CONCOURS D'AMATEURS de 16h. à 19h.

les 5 meilleurs prix de la région.

DANSE POPULAIRE

TOUS LES VENDREDIS ET SAMEDIS (21h30 à la fermeture). DIMANCHE (18h. à 21h.)

Orchestre pour le mois d'avril "LES BIRDS"

TOUS LES VENDREDIS SOIR

CONCOURS DE DANSE AMATEUR

Aussi rigolade et concours de musiciens amateurs. Inscription sur place. Prix aux gagnants.

2 SALLES DE RECEPTION POUR NOCES, SHOWERS, CONFÉRENCES, ETC.

Réervations: 819-562-1818

Tél: 562-3969

BELVEDERE 1

Présente le film de la saison

SALLY FIELD LES SAISONS DU COEUR

VERSION FRANÇAISE DE PLACES IN THE HEART

6H30, 10H30

2e film: WALTER MATTHAU "LES RESCAPES" 8H30

Tél: 562-3969 18 ANS

BELVEDERE 2

7H30 3 FILMS NOUVEAUX 3

1° ADOLESCENTE BRÛLANTE

2° PETITES GARCES

3° ENFILADES EROTIQUE

Une présentation de

CAENANT DE S USUALS

★ MEILLEUR REALISATEUR
★ MEILLEUR COSTUME
★ MEILLEUR ACTEUR
★ MEILLEUR SON

LES MERCREDIS du CINEMA N.B. Admission: \$2.00 (13 ans et moins: \$1.00)

LA VIE DE MOZART

L'HOMME... LA MUSIQUE... LA FOLIE... LE MEURTRE... LE FILM...

AMADEUS

EN VERSION FRANÇAISE

CINEMA CAPITOL 565-0111 59 KING est Sherbrooke

HORAIRE SPECIAL DE PAQUES:
Samedi, dimanche, lundi: 1.00 - 4.00 - 8.00

MEMBERSHIP ABONNEMENT \$9.95

G. DOYON TV

présente

L'EMPIRE CONTRE-ATTAQUE

BETA CLUB VIDEO VHS

G. DOYON TV SON

VASTE CHOIX 2300 FILMS

1112 Conseil, Sherbrooke

Informations: 565-3179 562-7886

OUVERT 7 JOURS PAR SEMAINE LUNDI AU SAMEDI 9H. A 21H. DIMANCHE 1H. A 18H.

FAITES L'ESSAI D'UN VIDEO \$15 + 2 films

114398 Valide lundi au vendredi.

Vend., sam. dim., lun., ouvert dès 12h30

Elle arrive enfin sur terre

Supergirl

en Version Française

en Version Française

ALXANDER SALKIND PRESENTS FRED QUINN - HELEN SLATER

"SUPERGIRL" - HART BOCHNER - PETER COOK - MIA FARROW - MARC MULLER - BRUNO VACCARO - PETER D'ODDY

L'histoire de ROY HOBBS et son rêve de devenir le MEILLEUR, la perte de ce rêve... et de son retour pour le réaliser.

ROBERT REDFORD

LE MEILLEUR

VIRGIN IANAGLI NATURAL

cinéma de paris 372 rue King, SHERBROOKE 569-2626

SPECIAL DU MOIS

* SURF & TURF
filet mignon avec crevettes jumbo ou cuisses de grenouilles \$8.75

* 1/2 LIVRE DE CREVETTES JUMBO \$6.75

* CUISSSES DE GRENOUILLES \$5.25
tous servis avec riz et salade

COCKTAIL CREVETTES JUMBO \$3.25

REPAS COMPLET 7 jours par semaine. Livraison gratuite.

RESTAURANT PIZZAVILLE DE L'OUEST

1559, Dunant, Carrefour Dunant, Sherbrooke

Pour réservations: 566-7227-28

The Woman in Red

Rejoignez le Club Vidéo par excellence

VIDEOTECH

QUI VOUS OFFRE LES PLUS RECENTS SUGGES...
GRATUIT DIMANCHE: 1 film pour enfant à nos membres.

OUVERT le dimanche, 12h à 18h

Seulement \$5.00 pour l'appareil 2 films min. en sus Valide les lun., mar., mer.

ESSAYEZ un VIDEO Club

910, King ouest Sherbrooke

VIDEOTECH

Information: 569-9963

Tirage d'une oeuvre du peintre Iacurto

La Société du musée Laurier espère recueillir 10,000 \$

par Maurice Cloutier
VICTORIAVILLE — Au cours du mois d'avril, la Société du musée Laurier espère recueillir 10,000 \$, en offrant la chance à un amateur d'art d'obtenir une toile de Iacurto pour la somme de 50 \$!

En fait, la Société organise, pour la première fois en quinze ans d'existence, une campagne de financement populaire, qui se terminera par le tirage de l'oeuvre "Lac Beauport" du grand peintre québécois Francesco Iacurto le 5 mai prochain.

7.000 visiteurs et les dons des gens d'affaires, des institutions et des municipalités ne suffisent plus à couvrir l'autre tranche de 40%.

Une tradition?

Cette forme de campagne de sollicitation, qui deviendra probablement une tradition avec les années, comblera nos besoins financiers, a souligné le président

intérimaire. L'oeuvre qui sera attribuée au sort est une huile sur toile, de 16 par 20 pouces, de 1964, du peintre Francesco Iacurto. Son paysage d'automne, intitulé "Lac Beauport", a une valeur marchande de 2.500 \$.

Né à Montréal en 1908, ce peintre québécois a fait valoir ses talents dans de nombreux pays. En plus des paysages,

Iacurto a aussi peint de nombreux portraits. Le tirage au sort de "Lac Beauport" aura lieu à 5 mai.

Appuyons notre Croix-Rouge SOUSCRIVONS!

Difficultés

Le président intérimaire, M. Claude Raymond, a expliqué, hier, que la Société a fait face à des difficultés financières en 1984. Heureusement, un don inattendu a permis de couvrir le déficit de 6.500 \$, sur un budget de plus de 100.000 \$.

Cette situation a toutefois déclenché une réflexion sur le devenir du Musée qui, dit-il, a conduit à cette sollicitation de la population. Ainsi, 200 billets seront offerts à 50 \$ l'unité au cours du mois d'avril.

HOTEL COOKSHIRE
présente en spectacle



RITCHIE et DAVID HENMAN
 anciennement du groupe "April Wine"
 Les 4, 5, 6, 7 avril
 Ils exécuteront les meilleurs "hits" de rock'n roll.
 Un spectacle à ne pas manquer!
Bienvenue à tous!
HOTEL COOKSHIRE
 70, Craig nord, Cookshire - 875-3119

RESTAURANT Flite A L'AVANT-GARDE
 4200, King ouest, Sherbrooke
 Réservations: 563-4755
 Fruits de mer • Grillade • Fine cuisine

FESTIVAL PRINTANIER
EN VEDETTE NOS FLAMBÉES A VOTRE TABLE

MENU DÉGUSTATION:

- LES DÉLICES DE LA MER et ses deux sauces (saumon fumé, grosses crevettes, crabe)
- LA SALADE CÉSAR (en salle)
- LE PAIN A L'AIL
- LE STEAK AU POIVRE FLAMBÉ (A1)
- LE PARFAIT AU GRAND MARNIER
- LE CAFÉ ÉLITE FLAMBÉ

LES JEUDIS ET VENDREDIS SOIR DU 3 AVRIL AU 17 MAI 1985
\$18⁵⁰

Le restaurant de distinction à l'avant-garde. *Musique avec le duo Jean-Pierre et Pierrot.*

RESTAURANT Flite A L'AVANT-GARDE
 4200, King ouest, Sherbrooke
 Réservations: 563-4755
 Fruits de mer • Grillade • Fine cuisine

On vous propose 3 différentes FONDUES

FONDUE CHINOISE \$7⁹⁵
 (à volonté)

FONDUE CREVETTES \$9⁹⁵
 (15 grosses crevettes)

FONDUE MIXTE \$11⁹⁵
 1/2 lb boeuf et 7 grosses crevettes

TOUS LES DIMANCHE SOIR de 17h à 22h

Chez LES SPÉCIALISTES AUDIO-VIDÉO
vente PRINTANIERE

SONY
 Système audio complet aux fonctions variées
 Chaîne stéréophonique AX310
 Système stéréo ST-JX310

- syntonisation de fréquence par synthèse et verrouillage au quartz
- Amplificateur TA-A310
- 32 watts par canal
- affichage graphique des fonctions
- Table de lecture PS-LX310C
- semi-automatique, entraînement direct
- cartouche de lecture incluse
- Magnéto-cassette TC-FX210
- touches ultra-légères
- mise en lecture automatique
- réducteur de bruit Dolby
- Enceintes acoustiques SS-C40
- 3 voies, 40 watts de puissance admissible avec puissant cône de graves de 10 po.

\$899 ensemble

RCA
 Captiez de bons moments tout l'été.
\$1595.
ENSEMBLE-VIDÉO COMPLET

- Système vidéo de table
- Se transforme en portatif
- 8 programmes sur 14 jours
- 3 vitesses
- XPR
- Télécommande

Quantité limitée. *Ce spécial est offert à Sherbrooke seulement. Quantité limitée (4).*

ZENITH
\$359
 Ecran 14"
 Quantité limitée.

SONY
\$799
 Ecran 20"
 Télécommande.

VR2000
 • télécommande sans fil
 • télécommande compatible
 • films gratuits

Quantité limitée (6)

harman/kardon
 • Vaste choix de récepteurs
 Spéciaux en magasin.

TEAC
\$179⁹⁵

- Réducteur de bruit Dolby B
- Gratuit: calibration par nos experts.

Vaste choix en magasin.

RCA
\$499
 GARANTIE SANS FRAIS

- Garantie 2 ans sans frais
- 8 heures d'enregistrement, 4 prog. sur 14 jours
- Télécommande incluse
- FILMS GRATUITS

Club Vidéo SHERBROOKE
 1605, King ouest, Voisin de De Luxe Auto

1 AN déjà
CA SE FETE EN GRAND!

La Schtroumpfette
 sera parmi nous les 6 et 7 avril pour distribuer ballons et macarons.

1/2 PRIX
CARTE DE MEMBRE à \$15 seulement
 (Rég. \$30)



Super aubaine du 4 au 7 avril inclus.

MAINTENANT INFORMATISE
 pour mieux vous servir.

OUVERT TOUS LES SOIRS jusqu'à 9h p.m.
 Jeudi, vendredi, samedi: 10h p.m.
GRAND CHOIX DE FILMS BETA / VHS FRANCAIS-ANGLAIS
VENTE ET LOCATION DE VIDEOS ET FILMS VIDEO

VIDEOTECH
 910, King O., Sherbrooke
 — Galeries Orford, Magog —
 190, Lindsay, Drummondville.

La chanson "We are the world" remporte un énorme succès aux USA

NEW YORK (AFP) — La chanson "We are the world", interprétée par 46 des plus grandes vedettes américaines pour venir en aide aux Africains victimes de la famine, remporte un énorme succès aux États-Unis.

La version 33 tours, qui est sortie lundi dernier, s'est vendue à 500,000 exemplaires en 48 heures, a indiqué l'Association américaine de l'industrie du disque, en précisant que l'album a d'ores et déjà reçu le label Disque d'or.

vente de ce disque, enregistré au début du mois de mars à Los Angeles, sont versés à la fondation USA For Africa pour aider les victimes de la famine. Parmi les vedettes qui y ont apporté leur concours se trouvent notamment Michael Jackson, Lionel Richie, Stevie Wonder, Diana Ross, Tina Turner, Bob Dylan, Bruce Springstein et Ray Charles.

La version 45 tours qui a été mise en vente à la mi-mars a déjà rapporté à la fondation une somme estimée à \$8 millions.

des radios à travers les États-Unis, le Canada, la Grande-Bretagne, l'Australie, la RFA et plusieurs pays d'Asie diffusent, à la même heure, We Are The World.

Tous les profits tirés de la Pendant la Semaine sainte.

LA BOUSTIFAILLE

455, rue King est, Sherbrooke, (819-563-4606)

LE FESTIVAL DE L'ÉRABLE

SOUPER CABANE À SUCRE

Soupe du jour et pain maison chaud

Assiette principale comprenant:

- jambon à l'érable
- oeufs brouillés au sirop
- oreilles de crisse
- fèves au lard à l'érable et accompagnements

Choix d'un bon dessert à l'érable:

- beurrée au sucre d'érable et crème
- pouding chômeur à l'érable
- pain doré et sirop d'érable

\$6.75
pour seulement

les Brunchs artistiques

À L'ÉLITE

Pour une 2^e année, le Restaurant Elite de Sherbrooke présente les Brunchs artistiques tous les dimanches de 11h00 à 14h00 vous donnant la chance d'apprécier de nouveaux talents musicaux de la région chaque semaine. Le Restaurant Elite vous offre un menu dominical composé d'une trentaine de plats des plus exquis et uniques en leur genre.

Encourageons nos artistes locaux.

Dimanche, le 7 avril 1985	Mario Mercier — Guitariste / chanteur Musique populaire
Dimanche, le 14 avril 1985.	Eric Larivière — Violoncelliste Manon Lanoue — Pianiste Musique classique et semi-classique
Dimanche, le 21 avril 1985.	Claude Potvin - Guitariste Auteur / Compositeur Musique classique

Pour informations: 563-4755



LE VIEUX CLOCHER DE MAGOG

64, Merry N., MAGOG
Résv.: 847-0470

DAN BIGRAS BLUES BOOGIE 5-6 AVRIL \$4

LÉVEILLÉ/GAUTHIER/LÉTOURNEAU



VENDREDI, SAMEDI, 12-13 AVRIL, 20h 30

Adm.: \$12.50
Billets en vente au Café aux livres, 66, Alexandre, Sherbrooke, Rest. Les 3 Marmittes, Magog et Au Vieux Clocher, 847-0470

A VENIR UZEB 26-27 AVRIL



SAMEDI 13 AVRIL EN HOMMAGE A MIMI SHEA



• MOZART •

L'OSS et le CHOEUR SYMPHONIQUE de l'Université de Sherbrooke.

Au pupitre: Alexander Bratt. Sous la direction de Thomas Lupien.

Salle Maurice O'Bready
CENTRE CULTUREL
Université de Sherbrooke

TÉLÉ PHOTO

PLACE WELLINGTON, 124 Wellington nord
562-8744

Maintenant plus d'espace pour mieux vous servir!

DEPOSITAIRE: NIKON, MINOLTA, PENTAX, OLYMPUS, CANON, RICOH, FUJI, KODAK, ILFORD, DESELER, BUSHNELL, KIRON, VIVITAR, SIGMA, DYNACHARGE, MANFROTO, TAMRON, SUNPAK, MATÉRIEL DE CHAMBRE NOIRE, ETC.

MOINS DE GRAS

MOINS DE SUCRE

MOINS DE CALORIES

PRÉPAREZ VOTRE ÉTÉ...
MEILLEURE SANTÉ = MEILLEURE FORME.
BIEN MANGER, C'EST MEILLEUR A

La Carotte Joyeuse

CASSE-CROUTE SANTÉ UNIQUE A SHERBROOKE!

Nos spécialités:

SALADES et SANDWICHES VARIÉS: TOFU, POULET ET NOIX, VÉGÉPATÉ, ETC. BAGELS AVEC FROMAGE A LA CREME, SAUMON ou TOFU FUMÉ.

PIZZA, BURGERS VÉGÉTARIENS, SMOKED WHEAT (sandwich au blé fumé)
130 calories par 4 onces.
JUS FRAIS DE L'EXTRACTEUR et DESSERTS SANS SUCRE.

IDÉAL POUR DIÉTÉS

SPECIAL DU JOUR \$3.25

Sur présentation de cette annonce.
BREUVAGE GRATUIT
Thé, café, tisane

Livraison gratuite dans le centre-ville
567-3078

Rendez-vous au 338, rue Wellington nord, Sherbrooke

NIKON 249⁹⁵

FG-20
50 m.m. 1.8, manuel, automatique



Aussi spéciaux FE-2 — FM-2 et accessoires

AUX MEILLEURS PRIX

OLYMPUS 249⁹⁵

OM-G — 50 mm 1.8
Manuel, automatique
TTL, etc.



Aussi SUPER SPÉCIAUX

OM10 OM2S OM4
entièrement auto 199.95
et accessoires Olympus en magasin.

OBJECTIFS TAMRON

Nouveau zoom standard "Cinq en un"



28-80mm F3.5/4.2

279⁹⁵

GARANTIE 6 ANS

80-210 F3.8
249⁹⁵

500 mm catadioptrique
369⁹⁵

aussi disponible, 90 macro, 28mm, 135 mm, etc. pour tous les appareils photos.

MINOLTA 339⁹⁵

X 700
50 MM F.2
Manuel, Automatique
programme TTL au flash



Aussi SPECIAUX

X570 — X370
sur accessoires, etc.

FILM GRATUIT 50% DE REDUCTION

avec développement de photos! sur réimpressions et agrandissements.